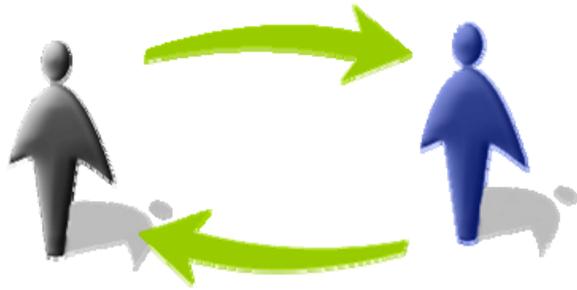


Intégration d'un poste de police de quartier : entre échange et autorité

Essai (projet) soumis en vue de
l'obtention du grade M. Arch



Catherine Breton



École d'architecture
Automne 2009

| Résumé |

Cet essai porte sur l'exploration des interactions entre les citoyens et les policiers à travers le cadre bâti autant à l'échelle urbaine que du bâtiment. En misant sur la compréhension de la nécessité d'éprouver un sentiment de sécurité pour le bon développement d'un quartier, il s'agit de voir le rôle de l'architecture et de l'aménagement dans le cadre du travail policier. Aussi, la recherche vise la création d'un poste de police favorisant les relations d'échange et d'autorité qui permet de contribuer à intervenir positivement dans la structure communautaire d'un quartier. L'image, la sécurité et les relations interpersonnelles s'imposent comme les principaux enjeux du questionnement. Le projet développe une approche architecturale avec l'intégration d'un poste de police de quartier dans celui de St-Roch.

| Encadrement |

Jacques White

Professeur superviseur de l'essai (projet), École d'architecture de l'université Laval

| Membres du jury |

André Potvin

Professeur et secrétaire du jury, École d'architecture de l'université Laval

Pierre Thibault

Professeur, École d'architecture de l'université Laval

Marc Grignon

Professeur d'histoire de l'art, Département d'histoire de l'université Laval

Denis Bilodeau

Professeur, École d'architecture de l'université de Montréal

| Avant-propos |

Je souhaite remercier les membres du jury pour leurs précieux commentaires et tout particulièrement Jacques White pour son aide rempli de générosité et d'enthousiasme tout au long du processus de l'essai (projet). Aussi, je souhaite souligner l'appui de ma collègue et amie Chantale Perron pour son soutien autant moral qu'architectural tout au long des six dernières années.

Un merci spécial à ma famille et mon copain, qui ont été présents à chaque moment pour m'encourager et surtout croire en moi.

| Table des matières |

Résumé	2
Membre du jury	3
Avant-propos	3
Table des matières	4
Liste des figures	6
1 Fondement de l'essai	8
1.1 Problématique et pertinence de l'essai	8
1.2 Contexte urbain, architectural et territorial	10
1.3 Mission et enjeux	13
1.4 Structure de l'essai	14
2 Sécurité urbaine	16
2.1 Définition de la criminalité	16
2.2 Le sentiment d'insécurité	18
2.3 Relation entre la police de quartier et sécurité urbaine	20
2.4 Rôle de l'architecture et de l'aménagement pour la sécurité urbaine	22
3 Interaction image - milieu urbain et architectural	23
3.1 La perception architecturale	23
3.2 L'architecture des postes de police	25
3.4 La matérialité	27
4 Interaction personne - milieu urbain et architectural	29
4.1 La Surveillance naturelle	29
4.2 L'Organisation spatiale	33
4.3 L'appartenance	35

5 Projet	37
5.1 Présentation du projet	37
5.1.1 Analyse urbaine	37
5.1.2 Objectifs de design	41
5.1.3 Programmation	42
5.2 Développement du projet	45
5.2.1 Site et critères d'implantation	45
5.2.2 La perception du poste de police	47
5.2.3 La matérialité	48
5.2.4 L'Organisation spatiale et surveillance naturelle	50
5.2.5 L'appartenance	53
6 Conclusion	54
Bibliographie	55
Planche finales	57

| Liste des figures |

Figure 1 : Poste de police St-Roch, rue St-François, 1875	11
Figure 2 : Postes du service de police de la Ville de Québec	11
Figure 3 : Site potentiel, St-Roch	12
Figure 4 : Site retenu, Carré Lépine, St-Roch	12
Figure 5 : Schéma de concept	15
Figure 6 : Quartier St-Roch, points où il y a un important sentiment d'insécurité	18
Figure 7 : Carré Lépine, site choisi	22
Figure 8 : Bibliothèque Gabrielle-Roy, bâtiments rue Du Roi	24
Figure 9 : Bâtiment rue Dupont	24
Figure 10 : Poste de police St-Roch, 1875 et 1895	25
Figure 11 : Poste de quartier 30, St-Michel, SPVM	26
Figure 12 : Poste de quartier 9, Côte-Saint-Luc, SPVM	26
Figure 13 : MRC De La Jacques-Cartier, SQ	26
Figure 14 : MRC Lotbinière, SQ	26
Figure 15 : Poste de quartier 24, ville Mont-Royal, Outremont, SPVM	26
Figure 16 : Poste de police LAPD	27
Figure 17 : Bibliothèque de Charny, Lévis	28
Figure 18 : Palais de justice de Trois-Rivières	28
Figure 19 : Surveillance naturelle résidentielle, France	29
Figure 20 : rue St-Joseph, St-Roch	30
Figure 21 : Cinéma, rue Du Pont, St-Roch	30
Figure 22 : rue Des Goelands, St-Roch	30
Figure 23 : rue Du Roi, St-Roch	31
Figure 24 : Parvis de l'église, rue St-Joseph, St-Roch	31
Figure 25 : Croquis organisationnel	33
Figure 26 : Singapore Chancery in Malina, Philippines	34
Figure 27 : Centre sportif et de loisirs de Saint-Could, France	34
Figure 28 : Centre communautaire de Pierrefonds Roxboro, Québec	34
Figure 29 : Territorialité, habitation en France	35
Figure 30 : Analyse historique, poste de police ville de Québec	37
Figure 31 : Situation proposée	38
Figure 32 : Analyse liens de proximité	39
Figure 33 : Analyse perméabilité	39

Figure 34 : Analyse historique, Carré Lépine, 1875	40
Figure 35 : Analyse historique, Carré Lépine, 1957	40
Figure 36 : Analyse de la variété	40
Figure 37 : Organigramme des fonctions	42
Figure 38 : Programme	42
Figure 39 : Schéma organisationnel	44
Figure 40 : Plan d'implantation	45
Figure 41 : Vue à partir de l'autoroute Dufferin-Montmorency	46
Figure 42 : Vue de la place publique	47
Figure 43 : Croquis volumétrique	48
Figure 44 : Secteur sécurisé	49
Figure 45 : Vue de la terrasse	49
Figure 46 : Plan rez-de-chaussée	50
Figure 47 : Plan étage	50
Figure 48 : Accueil	50
Figure 49 : Circulation entre le secteur policier, sécurisé, communautaire et urbain	51
Figure 50 : Coupe transversale AA	51
Figure 51 : Vue circulation proximité de la façade ouest	52
Figure 52 : Plan étage, secteur policier	53

1 | Fondement de l'essai |

1.1 | Problématique et pertinence de l'essai

L'architecture et l'aménagement à travers les villes et quartiers occupent un rôle important sur la qualité de vie et le développement de la communauté. Elles participent activement au sentiment de sécurité, qui s'avère être un besoin fondamental dans les quartiers urbains. La perception des citoyens face à la sécurité dans un milieu est primordiale. S'ils ne se sentent pas en sécurité, ils hésiteront à le fréquenter et encore plus à y résider. Cet essai explore le rôle de divers thèmes et concepts liés à la problématique qui seront analysés dans le but de les appliquer au projet d'intégration d'un poste de police de quartier. Ce type de bâtiment entend jouer un rôle particulier dans l'interaction avec la sécurité, les espaces, les utilisateurs et l'environnement.

Tout d'abord, chaque quartier possède sa propre problématique locale. L'intégration du concept de la police de quartier est une réponse à ce besoin de sécurité. L'approche communautaire a pour but d'établir une étroite collaboration avec la population desservie et de permettre au service policier de mieux cerner et comprendre la nature des problèmes de criminalité vécus à l'échelle locale. Cette compréhension permet d'intervenir adéquatement et d'établir un plan de prévention efficace. Pour cela, les policiers doivent se rapprocher de la population et ce, en établissant leur poste de travail près de la communauté à petite échelle, soit dans chaque secteur.

Des concepts semblables ont déjà été mis en place dans quelques villes au Québec. Particulièrement, la ville de Montréal a implanté depuis 1997, dans chaque quartier, un poste de police pour desservir un secteur restreint. Vu l'objectif de la police communautaire, les policiers adoptent une nouvelle approche de travail. Sur le terrain, ils doivent tisser des liens afin d'établir un partenariat avec la collectivité. Cependant, les relations citoyens-policiers demeurent complexes, étant donné leur rapport entre l'échange et l'autorité. C'est en établissant la communication et en travaillant ensemble que la confiance se développe et que les avantages de l'approche communautaire apparaissent. Néanmoins, la police doit conserver son image d'autorité, afin d'exercer un rôle de répression vis-à-vis une certaine clientèle, et ce, sans nécessairement avoir à intervenir. Ce rôle procure également à la communauté un sentiment de confiance face à leur pouvoir sur la justice sociale. Cette relation d'échange et d'autorité à double volet

doit également se refléter à travers l'architecture, au même titre que l'image projetée par l'uniforme ou les modes de déplacement en patrouille comme le véhicule, le vélo ou à pied. Cette notion d'image est en fait la représentation mentale et la perception que l'on se fait de quelque chose. D'ailleurs, Lynch définit l'image comme un cadre physique vivant et bien intégré qui joue un rôle social et peut fournir la matière première des symboles et des souvenirs collectifs, utilisés dans la communication entre les groupes sociaux. Ces bâtiments publics ont donc des besoins architecturaux à explorer étant donné le rôle important qu'ils jouent dans la communauté.

La Ville de Québec pourrait trouver avantage à intégrer ce modèle policier dans plusieurs secteurs, surtout au niveau des quartiers centraux et ajusté à leurs réalités. Le contexte problématique de criminalité effective et perçue dans lequel se retrouve le quartier St-Roch peut être exploré tant à l'échelle urbaine qu'à l'échelle du bâtiment avec l'intégration d'un poste de police de quartier. La réflexion vise à comprendre comment l'architecture peut intervenir dans les relations sociales entre citoyens et citoyens-policiers. Tant du point de vue social que du design, d'importantes questions sont soulevées dans le cadre de l'essai :

- Comment l'architecture et l'urbanisme jouent-ils un rôle dans les problèmes de criminalité dans les quartiers centraux?
- Comment favoriser le rapprochement entre les citoyens et les policiers par le cadre bâti?
- Comment l'aménagement du poste de police peut-il aider le travail des policiers afin de favoriser les relations d'échange et d'autorité à l'échelle urbaine et à celle du bâtiment?

Le projet se penche plus particulièrement sur l'intégration et l'aménagement d'un poste de police au cœur du quartier St-Roch. Cette intervention vise à fournir un milieu de travail au corps policier adapté à l'exercice de leur fonction suivant une approche communautaire et ainsi contribuer à développer la conscience sociale et à résoudre collectivement les problèmes de criminalité.

1.2 | Contexte urbain, architectural et territorial

Depuis de nombreuses années, le quartier St-Roch est aux prises avec divers problèmes de criminalité. Plusieurs facteurs ont contribué, à travers les décennies, à ce phénomène. Tout d'abord, c'est au courant du 17^e siècle que le quartier se développe avec l'installation de l'hôpital général, l'hôpital de la marine ainsi que de plusieurs chantiers industriels. Grâce à cet essor, St-Roch devient le quartier le plus peuplé de la ville de Québec. Cependant, le secteur projette une image rebutante en raison de sa population multiethnique, son insalubrité industrielle ainsi que de la présence centralisée des hôpitaux. Cela amène l'établissement du centre administratif de Québec en haute ville plutôt qu'au centre de la ville. Après la Deuxième Guerre mondiale, le quartier subit une désaffectation industrielle. Toutefois, les commerces cèdent leur part de marché aux nouveaux centres commerciaux périurbains, ce qui provoque le départ massif de la population vers les banlieues. St-Roch est délaissé à défaut de quelques commerces locaux et d'une clientèle dont la condition économique ne permet pas de s'installer en banlieue, ce qui entraîne divers problèmes sociaux, dont une inquiétude face à la sécurité urbaine. Ce n'est qu'à partir de la fin des années 60 que les autorités publiques reconnaissent le besoin de revitaliser le quartier.

Selon les études de la Ville de Québec, l'arrondissement de La Cité se situe au premier rang du nombre de délits parmi les autres arrondissements avec une moyenne d'infractions de 24 %, que ce soit contre la personne, la propriété ou toute autre infractions criminelles ou municipales. Dans le quartier St-Roch, 76% des commerçants et 71% des résidents sont préoccupés par les problèmes de criminalités. Les principaux problèmes de St-Roch qui inquiètent la population sont : la présence des drogues, la sollicitation, l'itinérance, la prostitution et les gangs présents dans des lieux précis du quartier. L'analyse urbaine et les concepts présentés dans cet essai permettront de comprendre pourquoi ces lieux sont favorables aux problèmes de criminalité.

L'une des solutions envisagées par la Ville de Québec, avec la collaboration d'organismes du milieu et des citoyens, est de se mobiliser afin de se réapproprier le quartier St-Roch. Cet essai (projet) propose d'intégrer un poste de police de quartier dans le cadre d'une telle initiative de réappropriation.

Dans l'histoire du service de police de la ville de Québec, c'est en 1858 que des postes de police ont été aménagés dans chaque quartier, et ce, à la demande de la population. St-Roch possédait ainsi son propre poste sur la rue St-François (fig. 1). Toutefois, c'est à partir de 1940 que les postes de police de quartier ont été peu à peu abandonnés pour laisser place, en 1966, à l'unique quartier général de police de la ville de Québec : la centrale du parc Victoria.



Fig. 1 Poste de police St-Roch, rue St-François, 1875.

Depuis les fusions municipales de 2002, le service de police est relativement centralisé, soit en quatre quartiers généraux pour l'ensemble de la nouvelle ville (fig. 2). Actuellement, la centrale générale du parc Victoria dessert la totalité de l'arrondissement de La Cité et de Limoilou et est isolée du quartier que St-Roch. Au cours de l'année 2008, certaines réflexions concernant la restructuration du service de police ont été amorcées et des hypothèses de déménagement dans le bâtiment de l'Hôtel de Ville de St-Foy ont été lancées. Cette proposition provoquerait un déséquilibre important dans la couverture du territoire, surtout en considérant que la participation locale est essentielle à la résolution de certains problèmes de sécurité urbaine, tel que l'expliquent différents auteurs issus du secteur de la sécurité publique, comme Brodeur (2003) et Chalom (2001).

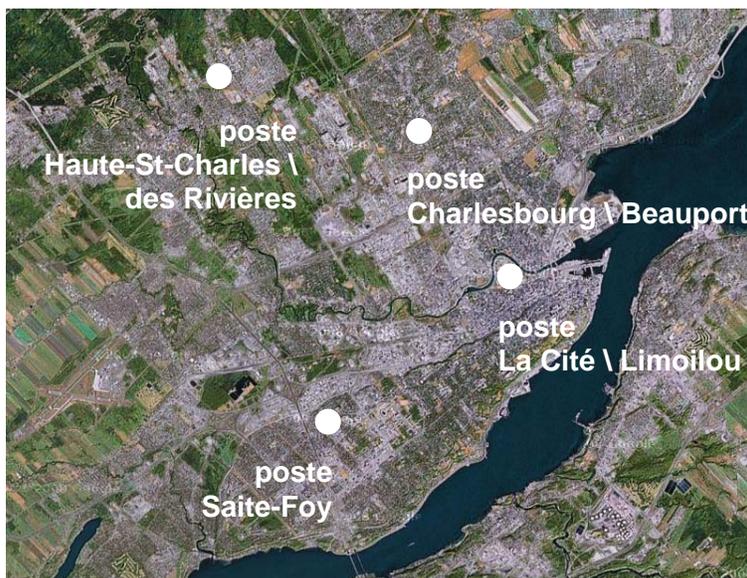


Fig. 2 Postes du service de police de la ville de Québec

L'ensemble du quartier offre relativement peu de sites potentiels pour l'emplacement d'un poste de police de quartier. Même avec la présence de quelques sites vagues, peu sont structurés et favorables à l'intégration sociale. Au cours de l'analyse, deux sites ont été identifiés, soient : celui de la bibliothèque Gabrielle-Roy en partie à recycler ainsi que les terrains sous l'autoroute Dufferin-Montmorency (fig. 3).

L'un des critères d'implantation importants est la facilité d'accès au réseau de circulation afin d'obtenir une bonne couverture géographique du territoire. De plus, le site choisi ne devrait pas être au cœur de l'activité du quartier, mais plutôt à proximité et un peu en retrait, pour des

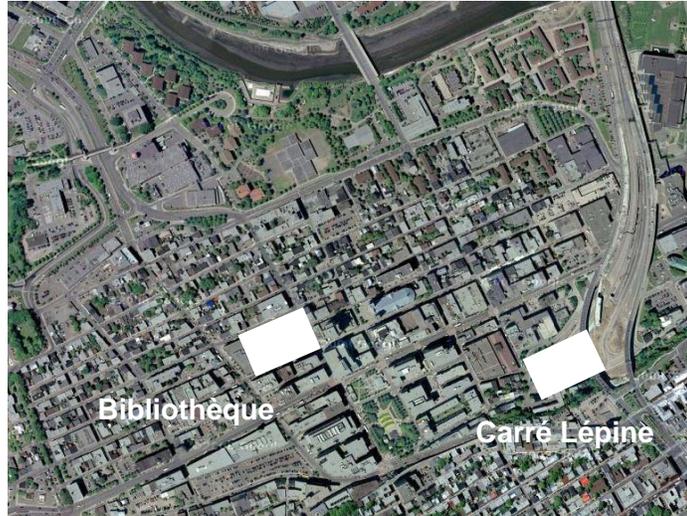


Fig. 3 Site potentiel, St-Roch

raisons de respect de la confidentialité de l'usagé et de protection de sécurité. Pour ces raisons, l'éventualité de concevoir le projet sur le site de la bibliothèque Gabrielle-Roy a été rejeté.

Le site envisagé pour cet essai (projet) se situe donc à l'angle de la rue St-Vallier Est et de la rue Du Pont (fig. 4). De cet emplacement, le service d'urgence a un accès rapide sur tout le secteur de la Haute-Ville, de la Basse-Ville, Limoilou, Charlesbourg et Beauport. Les effectifs pourront ainsi être optimisés. L'intervention permettra la requalification de l'îlot du carré Lépine et du secteur de la rue St-Vallier sous les échangeurs. De plus, dans le cadre du plan de revitalisation du « Nouvo St-Roch », la Ville de Québec a la volonté de faire de ce secteur une place publique et une rue commerciale à l'usage communautaire. Le service de police de quartier cadre donc bien dans ces intentions et permet de retrouver le caractère public historique du site. Une analyse en détail du site se retrouve à la section préparation du projet, en 5.1.1.

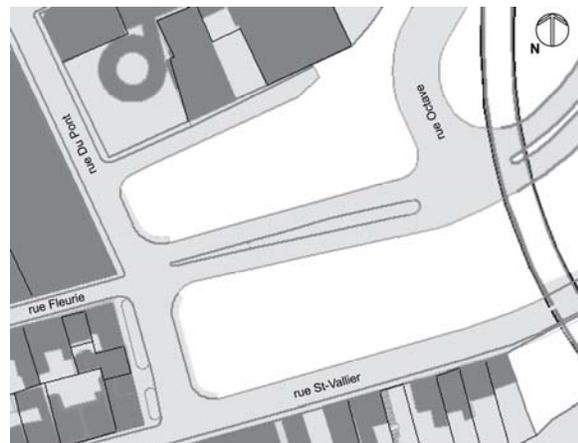


Fig. 4 Site retenu, Carré Lépine, St-Roch

1.3 | Mission et enjeux

La mission de l'essai (projet) consiste à explorer, par la recherche-crédation, les rapports citoyens-policiers afin de développer un concept architectural qui favorise la sécurité dans le quartier St-Roch, principalement en y intégrant un poste de police de quartier.

Associés à cette mission, les trois enjeux principaux du projet sont : l'image, la sécurité et les relations interpersonnelles. Ceux-ci seront développés tant à l'échelle urbaine qu'à l'échelle du bâtiment.

- **Image :**
La question de l'image pour un bâtiment public, surtout dans le cas d'un poste de police, devient importante, car elle représente l'institution civique et son autorité. Cette image est la perception que se font les gens de la police et de son service. Les notions de langage et de la matérialité jouent un rôle sur le message d'échange et d'autorité que l'organisation veut véhiculer.
- **Sécurité :**
Dans le cas de la sécurité, l'enjeu s'applique autant à la population qu'à la police elle-même. À l'échelle du quartier, l'aménagement d'un poste de police qui travaille dans l'approche communautaire permet un meilleur contrôle du sentiment de sécurité. De plus, à l'échelle du bâtiment, le poste de police doit apporter la protection des occupants, soit le personnel, les policiers, le public et les détenus.
- **Relations interpersonnelles :**
Plusieurs interactions entre les différents types d'individus sont présentes. Il y a d'abord un travail d'équipe entre les agents policiers qui doit être favorisé pour leur permettre d'exercer leur fonction en toute sécurité et d'offrir un service efficace. Ensuite, il y a les rapports d'échange et d'autorité entre la police et les différentes clientèles soit : les citoyens, les délinquants et les criminels. Le but est de favoriser un lien entre le policier et chacun de ces individus tout en minimisant les interactions entre citoyens et criminels.

1.4 | Structure de l'essai

L'essai s'articule autour de l'implantation de postes communautaires dans certains secteurs qui pourraient bénéficier des avantages du concept. Les lectures menées ont démontré le besoin de préciser certaines notions telles que la criminalité et le sentiment d'insécurité. C'est dans la première partie de l'essai qu'est décrit ce que comporte la sécurité urbaine. Ces prémices permettront de mieux comprendre la relation entre la police de quartier et la sécurité urbaine ainsi que les limites que cette relation peut apporter comme solution au problème. Ces limites laissent voir le rôle de l'architecture et de l'aménagement autant pour aider le travail policier que pour améliorer le sentiment de sécurité.

Pour aborder le sujet, l'essai propose plusieurs concepts théoriques en rapport aux relations entre les citoyens et les policiers. Deux types d'interactions se retrouvent au cœur de ce partenariat soient la relation image-milieu et personne-milieu. Ces interactions permettent de classer les concepts architecturaux qui seront analysés à l'échelle urbaine et à l'échelle du bâtiment.

La relation image-milieu décrit la façon dont le bâtiment représente l'institution ainsi que l'autorité publique. D'une part, le poste de police est un repère mental et physique pour tous les citoyens dans le quartier. Sa fonction offre diverses ressources disponibles, c'est pourquoi l'architecture doit refléter leur disponibilité et une transparence face à la communauté. D'autre part, la police tient aussi lieu de figure d'autorité et répressive importante dans notre société. Le bâtiment demeure un symbole qui représente le corps policier. La question de l'architecture publique démontrera où se situe le poste de police dans l'ensemble des bâtiments qui compose l'image de la ville. Pour cela, il sera important de comprendre d'abord le phénomène de la perception architecturale comme la représentation d'une image.

La relation personnes-milieu permet de cerner le rapport entre l'espace et les personnes face à leurs besoins. Le poste de police est d'abord le milieu de travail pour le personnel policier et les autres intervenants. Il est essentiel qu'ils puissent y développer un sentiment d'appartenance. L'organisation spatiale doit répondre aux besoins fonctionnels, mais aussi de protection. Le poste de police peut être une cible potentielle pour des actes criminels de par sa fonction. C'est pourquoi la surveillance naturelle joue

un grand rôle. Aussi, le bâtiment peut contribuer à la qualité des espaces urbains à proximités.

Le schéma de concepts qui suit illustre les relations entre les concepts en jeu dans l'essai projet.

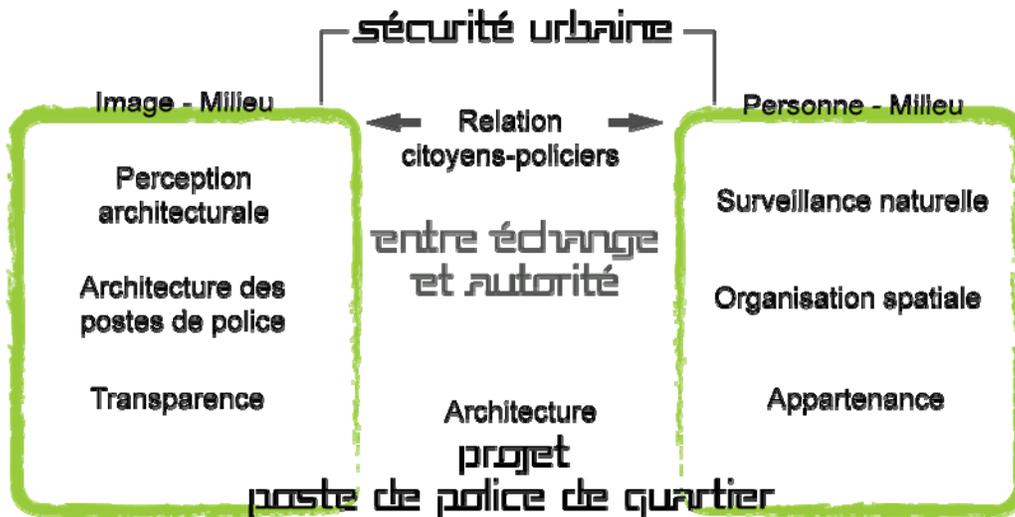


Fig. 5 Schéma de concept

Enfin, l'étude des différents concepts donne lieu à leurs applications et à leurs expressions à travers le projet, qui seront par la suite discutés en fin de parcours. Il est souhaité que la concrétisation du projet de conception permette d'illustrer les intentions et d'appuyer les analyses réalisées au cours de cet essai (projet).

2 | Sécurité urbaine |

L'un des critères de succès d'un quartier urbain est le sentiment de sécurité qu'éprouve l'individu à travers l'espace public, au milieu des inconnus. En fait, un quartier ne répondant pas au besoin de sécurité présente aussi d'autres faiblesses et devient générateur d'une multitude de problèmes, à l'intérieur et à l'extérieur de ses limites. Des auteurs comme Jacobs (1991), Newman (1973), Colquhoun (2004), Brodeur (2003), et Chalom (2001) soulignent que de graves maux sociaux, profondément enracinés, peuvent être à l'origine de la délinquance et du crime. La demande de sécurité devient une question sociale qui ne peut être réduite et qui demande la participation de plusieurs sphères d'activité.

2.1| Définition de la criminalité

Tout d'abord, la sécurité fait partie du bien commun. Elle permet la sauvegarde de l'ordre social et assure la coexistence pacifique des individus. Maurice Chalom (2001), conseiller au service de police de la communauté urbaine de Montréal, décrit la violence, la délinquance et l'insécurité portant atteinte au droit fondamental des individus à vivre en toute tranquillité dans leur quartier. La criminalité et les tensions urbaines nuisent à l'établissement des conditions nécessaires au développement économique et social d'un quartier. Cela peut s'expliquer par le sentiment d'insécurité, des flux migratoires, le relâchement des liens de sociabilité, l'anéantissement des structures communautaires, le déracinement et l'effritement du tissu social.

Selon Chalom (2001), partout dans les grandes métropoles du monde, l'urbanisation croissante plus ou moins contrôlée ainsi que l'exode de la population de classe moyenne et aisée vers les banlieues ont exercé une influence directe sur la montée du taux de criminalité. Celle-ci s'explique par la multiplication des zones d'urbanisation, qui a eu pour effet d'exclure socialement et physiquement des portions de la population et voir apparaître une ségrégation spatiale des groupes sociaux. Aussi, l'accroissement de ces zones d'urbanisation s'associe à un manque d'infrastructure de base comme des logements salubres. Ces conditions ont entraîné la concentration des citoyens moins nantis dans les centres-villes et les quartiers suburbains surpeuplés.

La Ville de Québec reconnaît la problématique particulière au niveau de la criminalité de St-Roch. Historiquement, le quartier a vécu ce phénomène d'urbanisation. Harvey et Niezeyimana (2007) démontrent à l'aide de statistiques, qu'au cours des années 1990, St-Roch figurait parmi les quartiers les plus défavorisés de la ville. Leurs contacts avec les organismes sociaux locaux apportent des faits démontrant qu'une partie importante de la population vit en marge de la société. Ces données mettent en évidence une stratification sociale dans la ville.

Colquhoun (2004) observe un lien étroit entre le crime, la privation sociale et économique et la classe sociale de l'environnement local. Selon lui, la majorité des criminels sont, à la base, des personnes ordinaires qui font des choix rationnels et conscients. Plusieurs d'entre eux ne sont pas des « experts ». Ils demeurent dans un milieu pauvre et commettent des crimes près de leur résidence. Ce dialogue entre le crime et contexte peut refléter une partie du problème de criminalité du quartier St-Roch. Les statistiques du service de police de la ville de Québec démontrent un nombre important d'infraction contre la personne et la propriété dans St-Roch, comparé aux autres secteurs. Cependant, ce type d'infraction ne semble pas être la principale préoccupation des résidents. Selon les enquêtes du service de police de la Ville de Québec, ce sont les autres infractions comme la prostitution, la présence de drogues, la mendicité et les attroupements qui préoccupent. En fait, ce qui affecterait le plus la vie des résidents et des commerçants du quartier se résume à un sentiment d'insécurité, qui engendre des conséquences sur le taux de criminalité.

2.2 | Le sentiment d'insécurité

Selon Brodeur (2003), l'insécurité chez une personne est le sentiment d'éprouver de la peur concrète lorsqu'elle craint d'être victime d'un acte criminel, sans toutefois pouvoir l'identifier précisément. Jacobs (1991), pour sa part, dénote qu'il ne faut pas beaucoup d'actes de violence dans un milieu pour que les gens éprouvent de la peur sur la rue. Elle ne considère pas seulement la stratification sociale et d'autres maux sociaux comme les uniques responsables des problèmes de criminalité dans les quartiers centraux, mais aussi l'environnement physique de la composition urbaine.

En fait, n'importe quel lieu peut amener un individu à éprouver de l'insécurité et percevoir une menace. C'est la perception qu'il s'en fait qui devient déterminante. La manifestation de la peur est essentiellement liée à la composition des espaces précis. Pour Jacobs (1991) c'est l'achalandage d'une rue et son aménagement qui détermineront le niveau de confort de la personne à l'emprunter. Selon les constats du plan directeur du quartier St-Roch de la Ville de Québec, plusieurs endroits ont été identifiés comme des lieux où les citoyens ressentent de l'insécurité. Les points les plus «chauds» seraient actuellement le Parc Lajeunesse, les alentours du cinéma Place Charest Est, le parvis de l'église Notre-Dame, l'arrière de la bibliothèque Gabrielle-Roy et le grand ensemble d'HLM entre la rivière St-Charles et la rue Prince-Édouard (fig. 6).

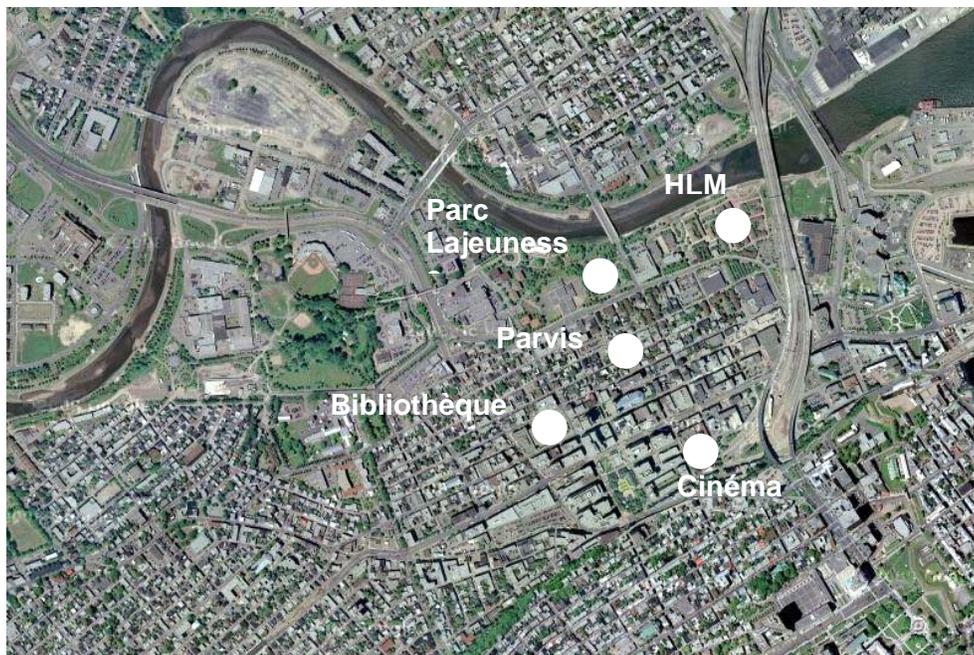


Fig. 6 Quartier St-Roch, points où il y a un important sentiment d'insécurité.

Tel que constaté dans les études du plan directeur du quartier St-Roch de la Ville de Québec, le problème d'insécurité de St-Roch occupe surtout certains secteurs et engendre à ces endroits un climat d'incertitude et de malaise.

Tous les auteurs rapportent le phénomène cyclique qui s'enclenche lorsqu'un quartier ou une ville est aux prises avec un problème d'insécurité. Le sentiment d'insécurité amène les citoyens à se replier sur eux-mêmes, à être sur leurs gardes dans les espaces publics et à moins les fréquenter. Ce réflexe affecte la participation de la vie sociale nécessaire au quartier. Lorsqu'il y a moins d'achalandage dans un lieu, on affaiblit les contrôles informels. Par conséquent, il a place à l'apparition de formes de délinquance amorçant la spirale du déclin. C'est donc l'insécurité qui est génératrice de la criminalité. Les désordres et incivilités provoquent la peur, ce qui encourage la disparition de la population et laisse plutôt place à la criminalité due à l'effritement de la vie communautaire. Les relations de proximité, les comportements de solidarité et de vigilance communautaires semblent disparus dans le quartier St-Roch. Ces derniers jouent un rôle essentiel dans l'équilibre des rapports sociaux et le bon fonctionnement.

Aussi, Brodeur (2003), auteur issu du secteur de la sécurité publique, porte un regard sur les conséquences des interventions répressives de la police. Il cerne trois causes qui les lient au sentiment d'insécurité : l'amplification par les médias, les rumeurs et anecdotes du quartier, en plus du taux de victimisation criminelle. Par exemple, depuis 2007, la ville a déployé plus de policiers en patrouille dans St-Roch. Cependant, l'un de leur constat est que la présence policière est associée à la répression. La population a pris conscience qu'elle vivait dans un secteur problématique, ce qui a entraîné de l'insécurité. C'est à ce niveau que l'implantation du modèle de la police communautaire devient pertinente.

2.3 | Relation entre la police de quartier et la sécurité urbaine

Brodeur (2003) explique que les quartiers les plus déshérités ne présentent paradoxalement pas de conditions favorables à l'implantation du programme de police communautaire. En fait, on assigne à cette police l'objectif essentiel d'empêcher que les quartiers où la criminalité est dans un état émergent ne basculent du côté des quartiers fortement criminalisés, où la police communautaire est impuissante. St-Roch n'est pas un quartier considéré « perdu », mais présente plutôt la situation idéale pour l'intégration de l'approche communautaire. Tel que constaté dans la précédente section, le problème est plutôt lié au sentiment d'insécurité de la population qu'aux crimes eux-mêmes. Déjà, les constats du plan directeur du quartier de la Ville dénotent que l'esprit communautaire est très important pour les citoyens et que les organismes locaux sont débordés. Le taux de criminalité n'a donc pas encore eu pour effet de faire disparaître la structure sociale des habitants du quartier.

Par contre, comme le démontrent les tentatives d'action prise par la Ville en augmentant le nombre de patrouille, la population de St-Roch ne démontre pas confiance en son service de police. Mais cela serait commun à plusieurs villes au Québec, ce qui amène à se questionner sur les raisons de l'éloignement de la police et de la population. À cet égard, Johnson (2003) cerne la démographie comme un enjeu primordial. Les années 80, avec la présence grandissante de baby-boomers dans la population, auraient participé à la hausse du nombre de crimes commis de tout ordre, contribuant par le fait même à l'augmentation du taux de criminalité. Cela a eu pour effet d'accroître les ressources policières affectées à la répression et à la résolution de crimes au détriment de la nature plus sociale du travail policier. Ce sont aussi certaines pratiques policières qui ont contribué à éloigner les policiers des citoyens, telles que la généralisation de la patrouille policière motorisée, la délimitation du territoire de couverture, des changements réguliers d'affectation territoriale des policiers en plus de moyens de répressions douteux. Le service de police de la Ville de Québec a vécu la centralisation de ses unités avec le quartier général du parc Victoria, qui s'avère inaccessible et complètement isolé de la population. Même si celui-ci va à l'encontre des volontés du modèle, des programmes communautaires ont été instaurés depuis 1992.

Par conséquent, il apparaît opportun de procéder à la décentralisation des lieux décisionnels et territoriaux. La communication doit s'effectuer au sein d'un cadre territorial bien délimité en raison de la nature locale des besoins et des attentes qui

s'expriment. Pour le policier, la politique du ministère de la Sécurité publique du Québec, *vers une police plus communautaire*, explique que cette décentralisation aura comme conséquence d'enrichir ses tâches ainsi que d'accroître ses responsabilités, son autonomie et sa motivation par la reconnaissance que les citoyens peuvent manifester. Le mode d'action des policiers doit s'inscrire dans une approche transparente et partenariale, dans une logique de prévention, d'intervention et de réhabilitation. Les composantes de l'approche communautaire sont la résolution de problème, la prévention, la communication et la recherche. Principalement, cette recherche agit sur les causes de criminalité qui sont associées à des sources comme la pauvreté des individus, la pauvreté sociale des milieux, les occasions de commettre un délit et le partage des valeurs de la société.

De plus, la sécurité urbaine est l'affaire de tous et non pas seulement le travail de la police. Celle-ci a un important rôle à jouer et les systèmes d'intervention ont beaucoup d'impact. Cependant, il y a beaucoup d'autres facteurs qui peuvent influencer la criminalité et le sentiment d'insécurité. Les habitants doivent mettre en œuvre un réseau complexe de contrôle et de règles pour participer eux-mêmes à la sécurité de leur quartier.

Ainsi, l'idée de base du modèle communautaire est de résoudre durablement les problèmes d'incivilité et de désordres sociaux qui empêchent les citoyens de jouir de leurs droits, notamment le confort et la participation à la vie urbaine. Le modèle fera décroître le sentiment d'insécurité sans nécessairement avoir une influence directe sur le taux de criminalité. Cette approche ne remplacera pas l'action répressive traditionnelle de nature réactive, qui sera toujours nécessaire. L'intégration d'un poste de police de quartier répond à la nécessité de répondre à l'insécurité exprimée par la population de St-Roch.

2.4 | Rôle de l'architecture et de l'aménagement pour la sécurité urbaine

La littérature dans le domaine architectural consultée tend à démontrer que les caractéristiques de l'environnement peuvent influencer la criminalité et le sentiment d'insécurité. Des auteurs comme Jacobs (1991), Newman (1973) et Colquhoun (2004) analysent plusieurs solutions de design et d'aménagement pouvant favoriser une certaine sécurité dans un milieu collectif, que ce soit à l'échelle urbaine ou du bâtiment. Les villes doivent structurer l'environnement pour qu'il puisse être contrôlé non seulement par la police, mais aussi par la population qui partage cet environnement. Il existe trois principaux concepts pour la prévention et le contrôle de la criminalité : la perception, la surveillance naturelle et l'appartenance des espaces publics et privé.

Ces concepts sont directement liés à l'architecture et l'aménagement. En réalité, le criminel perçoit une opportunité dans ces espaces urbains pour commettre un crime de toute nature. C'est un choix rationnel qu'il assume en évaluant les risques potentiels qui sont particulièrement déterminés sur le plan de l'aménagement. La perception est donc le premier critère d'influence. Aussi, les chances d'être vu et de s'échapper seront considérées lors de son évaluation. La distinction des espaces publics et privés consiste à rendre l'accès à une aire restrictive pour que la présence de quelqu'un à un endroit soit légitime.

Du côté des auteurs de la sécurité publique, Brodeur (2003) croit également à l'influence de l'architecture pour la prévention du crime, mais aussi comme un facteur aidant le travail des policiers. Des espaces privés visibles grâce à des dégagements visuels leur permettent de les surveiller durant leur patrouille même s'ils ne sont pas de leur ressort. Essentiellement, la planification et l'aménagement de l'environnement social et physique peuvent diminuer les occasions de délit.

L'îlot choisi pour le projet est un endroit très large où l'on retrouve un grand espace vert pour le moment (fig, 7). La meilleure solution pour favoriser la surveillance naturelle et le contrôle des espaces serait de resserrer le tissu urbain. De plus, l'intégration d'une mixité des usages encouragerait l'activité et l'achalandage. Ces stratégies intégrées au projet permettraient de requalifier cet environnement.



Fig. 7 Carré Lépine, Site choisi

3 | Interaction image –milieu urbain et architectural |

3.1 | La perception architecturale

A priori, il est de mise de préciser ce qu'est la perception pour comprendre comment elle influence la sécurité urbaine. La perception est « la représentation mentale d'un objet ou d'une image donnée par la perception, sans référence à une chose en soi. »¹ Cousin (1980) explique que la perception est directement liée à notre système sensoriel. Ce sont nos cinq sens qui nous renvoient à notre système de référence. Ceux-ci sont provoqués par des stimuli transformés, qui sont ensuite jugés, analysés et référés à nos expériences. Par ailleurs, selon l'auteur, le système de référence de l'individu fait appel à son imagination, mais celui-ci fait aussi le rapprochement avec les images qu'il connaît. Il y a donc une nuance à apporter à la définition qui exclut la référence à une chose en soi. L'association entre ce que les perceptions et les références, permet à l'individu de comprendre et de lire l'espace dans lequel il se trouve. On acquiert ainsi un bagage spatial qui sert de référence pour toute autre situation semblable.

Dans leur *la perception de l'environnement*, Fluckiger et Klaue (1991) aborde la perception de la ville. Comme Cousin, ils rapportent celle-ci à une activité de composition. L'image de l'environnement est produite par les sensations immédiates, mais aussi par le souvenir de l'expérience passée qui sert à interpréter l'information. Selon eux, pour la ville ou le quartier, les habitants et les activités ont autant d'importance que les éléments matériels statiques. Ce qui compose l'image de la ville, c'est la perception d'une multitude d'éléments partiels, fragmentaires et mêlés de d'autres préoccupations.

Ainsi, ces explications amènent à pousser la réflexion au niveau de la perception des opportunités de commettre un crime. Newman (1973) élabore le concept de l'espace qui se défend par lui-même. Cet espace est caractérisé par une expression physique et sociale qui réduit l'incidence de crime. Le design a la capacité d'influencer la perception du criminel potentiel dans son analyse des lieux. L'image du milieu se construit par la distinction des dimensions, de l'âge et de la matérialité du bâtiment qui entraîne la catégorisation des résidents. Un bâtiment où le caractère social des résidents est distingué est particulièrement vulnérable à des activités criminelles.

¹ Cousin, J. (1980) *L'espace vivant : introduction à l'espace architectural premier*, Paris, Éditions du Moniteur, 236p.

Compte tenu de ces notions, à l'échelle urbaine, est-ce que le nombre d'infraction commis et le sentiment d'insécurité dans le quartier St-Roch sont en lien avec l'image qu'il projette? Effectivement, certains endroits présentent une perception favorable à l'accomplissement d'actes criminels. Par exemple, l'un des points chauds où le sentiment d'insécurité des citoyens est élevé, est à l'arrière de la bibliothèque Gabrielle-Roy où une partie de la rue est composée de bâtiments peu entretenus (fig. 8). Cette image de construction laissée à l'abandon contribue au sentiment de peur que les citoyens éprouvent lorsqu'ils attendent au terminus d'autobus, surtout le soir et la nuit. Cet endroit comporte également un manque de surveillance et projette le sentiment qu'il n'appartient à personne.



Fig. 8 Bibliothèque Gabrielle-Roy, bâtiments rue Du Roi.

De plus, avant la revitalisation, des facteurs sociaux du quartier, comme l'exode vers les banlieues et le bas revenu moyen de la population, contribuent à sa représentation avec la présence de bâtiments délabrés et peu entretenus comme certains commerces et logements à faibles coûts (fig. 9). Depuis le début de la revitalisation, l'image que projette St-Roch a été grandement améliorée avec une meilleure appropriation, densité et diversité d'occupation.



Fig. 9 Bâtiments rue Du Pont.

Des projets récents comme le Jardin St-Roch, l'édifice de la fabrique, l'usine F-X Drolet, l'École nationale d'administration publique et Ubisoft contribuent à faire du quartier le nouveau centre de développement économique et urbain de la ville de Québec. Une nouvelle clientèle de travailleurs, de résidents et de visiteurs semblent être attirée par le secteur. Cependant, l'essai de Harvey et Nizeyimana (2008) qui aborde la perception du quartier St-Roch par ceux qui y travaillent, démontre qu'effectivement la revitalisation a eu pour effet de modifier la composition démographique du quartier. Une partie de la population a quitté le quartier pour s'établir dans les quartiers voisins tels que Limoilou et St-Sauveur. La revitalisation entraînerait donc un déplacement du problème.

Ainsi, la perception de l'image n'est qu'une partie de la solution au même titre que l'implantation du service policier avec l'approche communautaire. Notamment, à l'échelle du poste de police de quartier, c'est le reflet de l'autorité publique qui doit être perçue de la population autant que la volonté d'échange.

3.2 | L'architecture des postes de police

D'abord, l'identité de la ville se construit à travers le caractère urbain et la nature du pouvoir qui sont démontrés dans son architecture municipale. Certains bâtiments représentant de grandes institutions, sont des repères mentaux et physiques dans la ville. Comme la police représente une figure d'autorité importante de notre société, le poste de police a avantage à refléter la force, l'intégrité, l'ouverture et le pouvoir de l'organisation à travers l'architecture.

Historiquement, les premiers édifices municipaux au Québec étaient les hôtels de ville, les casernes de pompiers, les stations de pompage et les halles de marché public. Les postes de police faisaient souvent parti des hôtels de ville. Toutefois, ce type de bâtiment est de l'ordre de la deuxième ligne. Contrairement à un hôtel de Ville par exemple, le poste de police doit offrir une certaine confidentialité à ses utilisateurs autant pour un citoyen qui a besoin d'aide que pour un contrevenant ou détenu. Sa monumentalité moins grande serait plus cohérente, vu les services offerts aux citoyens.

À Québec, le premier poste de police était situé à l'Hôtel de Ville dans la partie arrière du magasin de pompes qui fait face à la rue Ste-Ursule. Souvent, les postes de police prenaient place dans les locaux inutilisés par d'autres services municipaux ou des espaces locatifs disponibles. C'est à partir de 1858, que la ville de Québec implante des postes de police dans les faubourgs qui prennent place dans différentes maisons louées (fig. 10). Déom (2005) explique le phénomène par le contexte financier particulier des municipalités au Québec au 19^e siècle, qui n'était pas un contexte favorable à l'épanouissement architectural. En fait, les postes de polices ont occupé, et occupent encore aujourd'hui, très souvent les espaces restants de la ville qui répond, plus ou moins à leurs besoins et à l'image de la fonction.



Fig. 10 Poste de police St-Roch, 1887, 1895

Depuis 1997, la ville de Montréal a intégré un poste de police dans chacun de ses quartiers. Comme le démontrent les figures 11 et 12, certains d'entre eux ont une architecture qui n'est pas favorable à la représentation du service offert à la population. De plus, ces postes travaillent tous avec l'approche communautaire. Aucun de ceux-ci n'exprime la volonté d'échange et de proximité que leur pratique nécessite.



Fig. 11 PDQ 30 St-Michel , SPVM Fig. 12 PDQ 9 Côte-Saint-Luc, SPVM

Du côté de la sûreté du Québec, le service de police priorise plutôt des bâtiments plus près de la communauté. Les postes couvrant les territoires du lac Beauport et de Laurier-Station sont de bons précédents à ce titre (fig. 13 et 14). On perçoit clairement qu'ils s'imposent en tant que service à la population et figure d'autorité, par les matériaux et la composition des façades. Les postes de la sûreté du Québec sont situées généralement en milieu rural et occupent entre 700 à 800 m² de superficie au sol. Cependant, cette volumétrie de projet n'est pas appropriée en milieu urbain comme le quartier St-Roch, car ce geste irait à l'encontre de la volonté d'intégration du modèle de la police communautaire (fig. 13). Si le poste de police est exclu physiquement de son environnement, il le sera socialement également.



Fig. 13 MRC de La Jacques-Cartier: Bâtiments sur 1 étage



Fig. 14 MRC de Lotbinière, SQ

Montréal possède quelques postes s'intégrant au milieu urbain autant par leur image que par leur gabarit. Le poste de quartier 24 desservant ville Mont-Royal et Outremont propose un bâtiment sur 2 étages occupant une superficie au sol d'environ 500m² (fig. 15). Cet exemple propose une typologie mieux adaptée au contexte de St-Roch.



Fig. 15 PDQ 24, ville Mont-Royal, Outremont, SPVM

3.3 | La matérialité

En ce qui a trait aux pratiques policières, l'architecture et sa matérialité peuvent servir à dégager les qualités du service. Tel qu'expliqué précédemment dans cet essai, l'approche communautaire consiste à développer une confiance dans la relation policier-citoyens. Pour que cette relation puisse se développer, le service doit être perçu comme disponible et ouvert au partenariat tout en démontrant l'autorité. Différents moyens architecturaux peuvent être utilisés pour refléter ces caractéristiques, tels que la massivité, la paroi filtre et la transparence.

Tout d'abord, la massivité pourra être utilisée pour l'enveloppe du secteur sécurisé comme reflet de la stabilité, de la force et de l'autorité. C'est lorsque la masse se dévoile que peut s'exprimer la transparence policière. Von Meiss (1986) explique que la massivité influence notre perception et qu'il existe différents moyens de la traiter. La matière est le premier outil permettant d'explorer la masse. Des matériaux comme le béton, la pierre et la brique évoquent les caractéristiques de résistance et de pérennité que veut dégager le volume du secteur sécurisé. Aussi, les percements de l'enveloppe et son épaisseur permettent des sentiments différents de l'intérieur et de l'extérieur. La relation du citoyen envers ce volume est tout autre que celle du contrevenant à l'intérieur. Pour celui-ci, l'amplification de la profondeur d'un percement permet la vue sur l'extérieur tout en étant inatteignable, vu la situation dans lequel la personne se trouve. De l'extérieur du volume, de fines ouvertures expriment un sentiment de sécurité avec un caractère infranchissable.

Ensuite, la paroi filtre s'applique bien dans la perception de la police en tant que figure. L'enveloppe du secteur policier est une limite contrôlée qui à son contact permet l'ouverture, la rencontre et l'échange. En fait, la paroi filtre est une combinaison de la transparence et de la masse. Son traitement architectural découle de la recherche d'assemblage de divers matériaux utilisés sur différents plans. C'est la matière qui vient matérialiser la limite en étudiant les caractéristiques de chacune d'elle. Le plein peut se traduire avec différents matériaux en tant que dispositif d'obstruction visuelle. Par contre, d'autres offrent une certaine perméabilité comme le verre translucide, qui permet de laisser passer un certain niveau de



Fig. 16 Poste de police LAPD

lumière et de vue, comme le démontre le projet du poste de police de Los Angeles (fig. 16). Il faut toutefois éviter les compositions de parois filtre qui produiraient un effet « prison ». D'un côté, l'individu peut voir sans être vu, ce qui engendre le sentiment d'être épié depuis l'autre côté. Ce n'est pas l'objectif voulu pour la conception de la limite du secteur policier. On recherche plutôt une paroi favorisant l'échange tout en démontrant l'autorité.

Vidler (2003) définit la transparence comme « une dématérialisation de l'enveloppe du bâtiment, l'utilisation de la forme ouverte ou de la rencontre entre la forme et la signification. » Jean Nouvel (Goulet 2007), qui utilise souvent la transparence dans ces projets, mentionne qu'elle favorise les relations spatiales entre le monde intérieur et le monde extérieur. Conceptuellement, elle pourrait éliminer une barrière entre le bâtiment et l'urbain. Son utilisation comme différente partie de l'enveloppe du poste de police pourrait être perçue et interprétée comme une forme de confiance et d'ouverture par le citoyen.

Plusieurs bâtiments publics l'utilisent pour effectuer le lien avec la communauté. Par exemple, la bibliothèque municipale de Charny (fig. 17) l'exploite pour inviter la population à fréquenter ce service public.



Fig. 17 Bibliothèque de Charny, Lévis

Aussi, la transparence peut être vue comme une forme d'honnêteté envers la population. L'agrandissement du palais de justice de Trois-Rivières démontre bien cette intention (fig. 18). Le contraste de l'intervention par rapport à la partie existante permet de percevoir le besoin qu'éprouve le système de justice d'aujourd'hui à être le plus transparent possible.



Fig. 18 Palais de justice de Trois-Rivières

Pour le poste de police de quartier, il semble pertinent d'adopter des stratégies et dispositifs architecturaux pour l'enveloppe à l'échelle de l'individu. En fait, le travail de la matérialité peut contribuer à établir un réel équilibre entre les rapports d'échange et d'autorité des relations citoyens-policiers.

4 | Interaction personne-milieu urbaine et architecturale |

4.1 | La surveillance naturelle

À l'échelle urbaine, le concept de la surveillance naturelle a beaucoup d'impact sur le sentiment d'insécurité qu'éprouvent les citoyens dans un quartier. En fait, cette surveillance doit être aussi effectuée par la communauté, aidée par l'environnement. La conception des espaces doit d'abord faciliter la visibilité. Il faut remplir deux conditions pour qu'une rue ou un espace profite de surveillance naturelle : les yeux des propriétaires et l'achalandage. Le fait d'avoir une densité et une diversité d'occupation plus longtemps dans la journée est l'un des principaux avantages d'un espace surveillé naturellement. Cela réduit les peurs et le sentiment d'insécurité, provoquant un meilleur achalandage et donc une meilleure surveillance. Le but est donc d'instaurer une sorte de surveillance conjointe pour dissuader le délinquant et rassurer l'usager.

D'une part, les lieux doivent être surveillés par les gens qui sont des propriétaires naturels à proximité. Pour ce faire, la composition des façades doit rendre possible la visibilité de l'ensemble de l'environnement en comportant des ouvertures (fig. 19). Aucune façade ne doit être aveugle, surtout dans les rues ou les lieux de circulations considérées comme secondaires. Elles offrent des espaces qui sont à l'abri des regards d'éventuels observateurs et ne sont pas soumises aux contrôles et aux interdits qui existent dans les rues remplies de passants.



Fig. 19 Surveillance naturelle résidentielle, France

D'autre part, l'achalandage consiste à rendre les lieux fréquentés de façon continue, à la fois pour augmenter le nombre d'observateurs, mais aussi pour inciter les occupants des immeubles à être l'affût. Cependant, on ne peut bien sûr pas obliger les gens à circuler dans une rue où ils n'ont pas d'intérêt seulement pour des questions de sécurité. Jacobs (1991) explique que dans les villes, il est indispensable de faire coexister des pôles d'attraction. Certaines rues doivent être composées d'une mixité d'usage. Par exemple, des rez-de-chaussée occupés par des commerces, restaurants et bars offrent un achalandage pratiquement à toutes les heures de la journée. Dans St-Roch, la rue St-

Joseph profite maintenant de ce type de surveillance. De nombreux usages commerciaux se sont installés aux rez-de-chaussée des bâtiments en plus des résidences aux étages supérieurs (fig, 20).



Fig. 20 rue St-Joseph, St-Roch

De plus, si l'on observe les endroits où la communauté de St-Roch éprouve un important sentiment d'insécurité, on peut détecter que les principes de surveillance naturelle sont absents. Par exemple, dans les environs du cinéma, le bâtiment lui-même comporte d'importantes façades aveugles en plus du voisin étant un stationnement à étage (fig, 21). Donc, à certaines heures, une partie de la rue Du pont se retrouve avec peu d'activité et d'achalandage.



Fig. 21 Cinéma, rue Du Pont, St-Roch

On remarque le même problème dans les circulations du complexe d'HLM où certaines ruelles sont isolées des regards (fig, 22).



Fig. 22 rue Des Goelands, St-Roch

Dans le cas de la bibliothèque Gabrielle-Roy (fig, 23) et du Parvis de l'église St-Roch (fig, 24), le problème est plutôt au niveau de l'activité et de la présence. Après les heures de bureau, les édifices voisins sont désertés par les travailleurs laissant ainsi les espaces sans surveillance. La mixité des usages est primordiale pour assurer un certain achalandage.



Fig. 23 rue Du Roi, St-Roch



Fig. 24 Parvis de l'église, rue St-Joseph, St-Roch

Toutefois, pour que la surveillance naturelle participe à la sécurité du quartier, il faut qu'en réalité, une personne témoin d'une activité criminelle porte d'assistance à la victime. Les citoyens doivent avoir une responsabilité vis-à-vis leur communauté. Mais, il faut qu'il y ait d'abord une relation de confiance envers le système policier.

De plus, l'architecture peut aider le travail des policiers, car l'action policière est habituellement déclenchée par des actes qui sont visibles et perceptibles par un ou plusieurs membres du public. Brodeur (2003) démontre qu'il existe un rapport inverse entre l'absence de visibilité de l'infraction et la volonté de la victime à dénoncer et surtout à porter plainte.

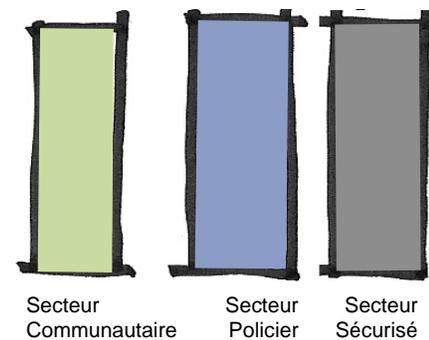
Pour le projet, à l'échelle du site, la Ville de Québec a prévu densifier le secteur avec l'établissement de bâtiments mixtes à usage commercial (pour la clientèle du voisinage) et résidentiel, une place publique et le projet culturel *Le Diamant* de Robert Lepage. L'implantation du poste de police viendrait enrichir la mixité des usages et produirait un achalandage et une activité à toute heure de la journée et de la nuit. Comme les parcs et les espaces publics sont souvent source d'insécurité, la proximité du poste de police et son lien direct avec la place publique permettront d'être moins craint par la communauté. De plus, l'exposition des véhicules de patrouille à proximité contribue à la surveillance par la perception qu'elle engendre.

À l'échelle du bâtiment, la surveillance naturelle devient un dispositif de protection pour le poste de police. Les programmes fonctionnels et techniques des postes de police de la Sûreté du Québec (1992) relatent plusieurs raisons qui peuvent motiver une attaque de celui-ci : la vengeance contre l'autorité, la diversion et la neutralisation de l'action policière, la destruction de dossiers ou saisie et l'évasion ou élimination de détenu. Le poste de police est au service des policiers et du public. Il doit donc servir à protéger les uns comme les autres ainsi que les biens à l'intérieur. Son architecture et son aménagement assureront sa protection sans avoir à compter seulement sur les dispositifs technologiques de sécurité. Les espaces de travail profitent d'une présence du personnel jour et nuit. Cette présence ajoutée la composition du bâtiment permettra une observation instinctive des entrées, des espaces extérieurs et des environs. Les ouvertures et l'organisation du bâtiment deviennent donc essentielles au bon fonctionnement de la surveillance naturelle.

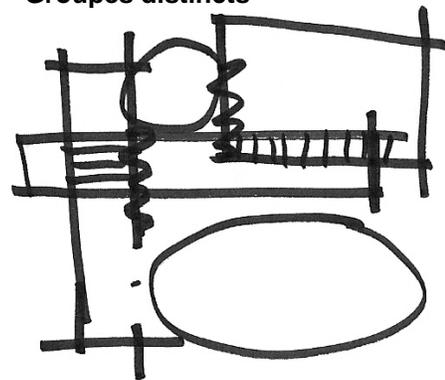
4.2 | L'organisation spatiale

À l'échelle du quartier, les domaines publics et privés doivent être bien discernables. Dans l'ouvrage *les visages de la police : pratiques et perceptions*, Brodeur (2003) explique en quoi consiste le champ d'intervention des corps de police en Amérique du Nord. La police intervient principalement dans les lieux publics. Elle s'interpose dans un lieu privé que lors d'un appel de citoyens. Ces lieux sont normalement bien contrôlés en raison des principes de territorialité et d'appropriation qui seront définis dans la partie 4.3 de cet essai. Ce sont donc les espaces semi-publics, par exemple, les stationnements intérieurs, les entrées de bâtiment, les ascenseurs et escaliers qui sont problématiques. Ce type d'endroit constitue souvent des foyers d'insécurité important dans les villes. C'est pourquoi, afin d'éviter une surveillance policière accrue, ces lieux doivent bénéficier d'une surveillance naturelle. Cependant, dans l'aménagement d'un quartier, s'il y a une distinction claire des espaces publics et privés, l'ambiguïté de leurs statuts sera réduite. De ce fait, chaque groupe d'individus aura des responsabilités par rapport à la surveillance, ce qui entraînera un meilleur contrôle des espaces.

Du côté du poste de police, il y a aussi la nécessité de distinguer les secteurs. Un tel édifice public accueille quatre types de clientèles, soit : le public; les contrevenants et détenus; les témoins et victimes ainsi que le personnel policier et administratif. Le bâtiment sert à abriter et grouper diverses tâches selon des objectifs spécifiques. C'est pourquoi l'organisation spatiale est hiérarchisée en quatre grands secteurs : public, policier, sécurisé et circulation. Chacun d'eux regroupe des espaces ayant des liens de proximité forts (voir programme partie 5.1.3). Ces trois groupes distincts sont reflétés dans la volumétrie du bâtiment. C'est lorsqu'ils sont en interaction que survient les relations d'échange et d'autorité, autant sur le plan horizontal que vertical. Ces espaces deviennent des lieux de rencontre, de transition et de côtoiement selon le rapport désiré entre les utilisateurs. (fig, 25) Aussi, le prolongement de certains espaces intérieurs vers l'extérieur crée



Groupes distincts



Interaction

Fig. 25 Croquis organisationnel

l'échange à l'échelle du groupe citoyens-policiers, car ces lieux semi-privés en lien avec une place publique amènent à se côtoyer et à se familiariser.

De plus, l'architecture des secteurs doit permettre une lecture claire de la fonction afin d'y intégrer chacune des entrées qui desservent un type de clientèle précis. L'entrée utilisée par le citoyen doit être bien signalée et facilement accessible à partir de la rue. Cette entrée principale n'aura pas la monumentalité d'un palais de justice ou d'un hôtel de ville comme l'exemple du projet The Singapore Chancery (fig, 26). Elle doit plutôt dégager l'invitation et la proximité avec la communauté comme le font des projets de centre communautaire (fig, 27 et 28). Il est nécessaire qu'une personne soit à l'aise d'aller consulter ce service à la communauté. Quant au policier, l'utilisation de l'entrée principale est favorable à la rencontre et l'échange durant les heures de travail.



Fig. 26 Singapore Chancery in Malina, Philippines



Fig. 27 Centre sportif et de loisirs de Saint-Cloud, France



Fig. 28 Centre communautaire de Pierrefonds Roxboro, Québec

Par contre, avant et après leur quart de travail, les policiers requièrent une entrée et un stationnement pour leur utilisation exclusive. Un stationnement sous-terrain est une solution adéquate pour la sécurité, mais aussi pour des raisons de discrétion et de confidentialité. De plus, cette entrée secondaire privée donnant un accès direct au secteur sécurisé est nécessaire pour le déchargement de saisie ainsi que le transport de contrevenants et détenus. L'aspect confidentiel et la diversité des clientèles amènent à isoler et à hiérarchiser les circulations pour la fonctionnalité des usages.

4.3 | L'appartenance

Fischer (1983) définit d'abord l'appropriation comme la façon de s'attribuer la propriété de quelque chose ou de prendre possession légale d'un espace. Dans une perspective psychologique, il décrit l'appropriation comme un mécanisme de base du développement mentale de l'être humain. Cousin (1980), précise qu'il est essentiel pour l'homme de prendre possession de l'espace, de le maîtriser. Le contrôle de son espace est donc naturel pour l'individu. C'est pourquoi les lieux privés sont mieux contrôlés contrairement aux lieux semi-publics. La territorialité amène l'usager à faire d'un espace le sien, ce qui facilite la surveillance naturelle. Les individus peuvent même utiliser des barrières symboliques ou réelles pour subdiviser les zones de leur environnement. Dans un quartier, l'orientation des seuils et entrées du côté rue, démontrant l'appartenance des occupants, réduit l'opportunité d'infraction pour le criminel, car cela reflète une force de contrôle en plus d'une trop grande visibilité (fig, 29). Même que collectivement, la confiance et la responsabilité envers le voisinage par rapport à la surveillance naturelle prendront forme avec le temps grâce aux nombreux contacts quotidiens entre les individus qui fréquentent la même rue. Selon Jacobs (1991), « ces contacts constituent un sentiment d'appartenance à une identité commune, un réseau de confiance et de respect mutuel et un recours possible en cas de nécessité personnelle et collective. »



Fig. 29 Territorialité, Habitation en France

Pour les policiers, un environnement mobilisateur muni de lieux adaptés à leurs besoins crée un sentiment d'appartenance à leur organisation. Le travail et l'esprit d'équipe entre les agents, le personnel cadre et les enquêteurs sont primordiaux afin d'effectuer leur fonction en toute sécurité et offrir un service maximal. Entre agents, la confiance qu'il développe entre eux facilite les interventions et la gestion du stress. Pour ce faire, la salle des patrouilleurs est un espace ouvert aménagé de tables de travail individuelles et de groupe. L'espace mural muni de surface d'écriture et d'affichage permet la communication d'information et la discussion de groupe. De plus, la proximité de la salle des patrouilleurs avec les bureaux du personnel cadre et de la salle des enquêteurs oblige la cohabitation et favorise l'esprit d'équipe.

Pour un policier, exercer ses fonctions dans un poste de police de quartier peut permettre le développement d'un certain sentiment d'appartenance par rapport à la responsabilité géographique vu qu'un territoire restreint lui est confié. L'étroite implication et l'approche communautaire privilégient la satisfaction des citoyens en prévoyant les besoins et en personnalisant les contacts avec une attitude humaine et compréhensive. La valorisation du personnel par la communauté vise à développer l'identité de l'équipe aidant la communication et l'accomplissement dans le changement.

C'est à partir de 1940 que les postes de quartiers sont peu à peu abandonnés pour laisser place à la situation actuelle telle que déjà mentionnée précédemment dans cet essai. La situation proposée par ce projet consiste à décentraliser les effectifs dans le but d'exercer leur travail avec une approche communautaire par la création de poste de quartier. Pour chaque secteur, il y aurait le quartier général et des postes communautaires pour les faubourgs. Dans le cadre de l'essai (projet), pour le secteur de La cité \ Limoilou, les services plus spécialisés et l'administration générale demeureraient dans la centrale générale du parc Victoria, tandis que 6 postes secondaires offriraient les services de police communautaires et réguliers. (fig, 31)



Fig. 31 Situation proposée

- Quartier Général
- Postes de quartier

Le site comporte plusieurs avantages au niveau de l'accessibilité au réseau de circulation. L'îlot du Carré Lépine étant bordé de deux artères principales, le boulevard Charest et l'autoroute Dufferin-Montmorency, il permet un accès rapide au secteur de la Haute-ville, de la Basse-ville, de Limoilou, de Charlesbourg et de Beauport. Ce site offre une bonne couverture géographique pour l'organisation du service de police de la ville de Québec. (fig, 32)

■ Artères principales
■ Rues secondaires

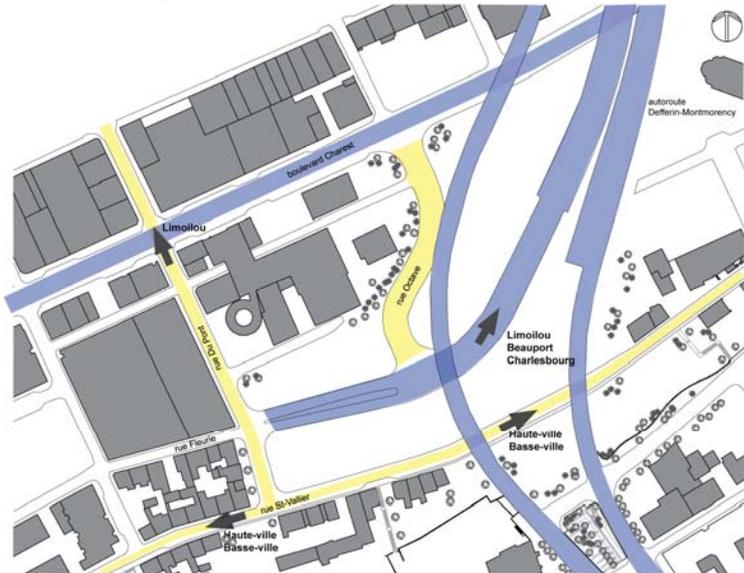


Fig. 32 Analyse liens de proximité

De plus, le site est desservi par le réseau de transport de la capitale et comporte des accès piétons autant de la Haute-ville que de la Basse-Ville. (fig, 33)

□ Intersection majeure
■ Accès piétons
■ Accès autobus



Fig. 33 Analyse perméabilité

L'analyse historique du site permet de constater l'usage public et communautaire du Carré Lépine à l'origine. Celui-ci était composé de quelques maisons mitoyennes et d'immeuble à logement, de commerces, mais aussi de l'église St-Peters et ses immeubles religieux. On observe que l'îlot était séparé en deux par la rue Blanchet avec un tissu urbain plutôt serré. Revenir à ce type de composition urbaine serait une proposition intéressante pour redéfinir le carré Lépine. (fig. 34 et 35)



Fig. 34 Analyse historique, Carré Lépine, 1875



Fig. 35 Analyse historique, Carré Lépine, 1957

L'instauration du poste de police de quartier ainsi qu'une place publique viennent requalifier le site et ses alentours en lui redonnant de la mixité en plus de l'offrir à la communauté. Le projet prend d'autant plus sa place avec la volonté du projet de revitalisation du «Nouvo St-Roch», et faire de cette partie de la rue St-Vallier une rue commerciale à usage communautaire. De plus, la Ville de Québec projette la densification des 2 îlots libres avec l'implantation de bâtiments de 4 à 6 étages, des *jardins de Chine* et du théâtre *Le Diamant* de Robert Lepage. (fig. 36)

- Résidentiel
- Commercial
- Mixte
- Institutionnel
- Stationnement



Fig. 36 Analyse de la variété

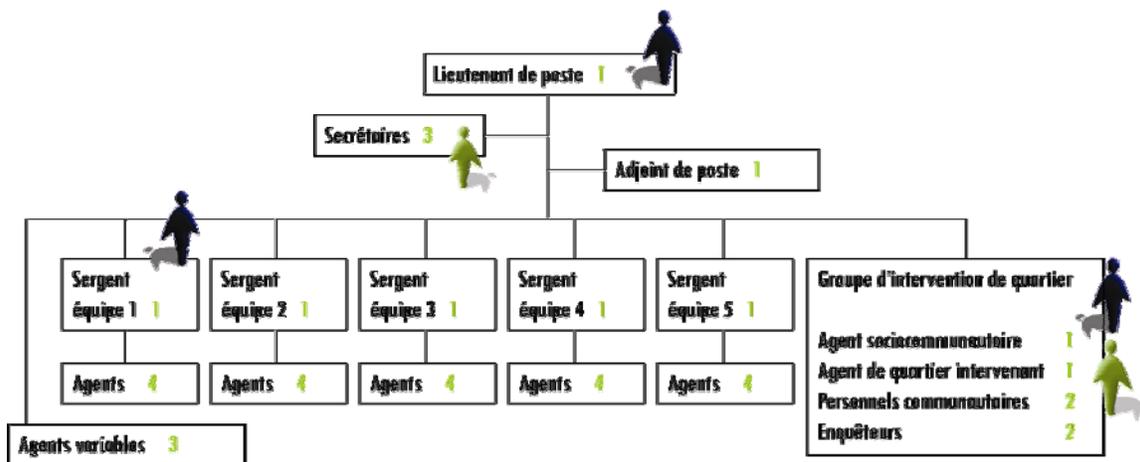
5.1.2 Objectifs de design

Les principaux objectifs de design permettent d'assurer l'atteinte de la mission du projet. Ceux-ci seront développés à différentes échelles du projet en fonction des différents concepts étudiés à travers cet essai.

- Favoriser les relations et les échanges entre les citoyens et policiers en maximisant les lieux de rencontre et les contacts avec l'extérieur.
- Aménager le projet de façon à s'intégrer dans les futurs projets tels que les *Jardins de Chine* et le théâtre *Le Diamant*, dont l'ensemble permettra la requalification de l'îlot du carré Lépine.
- Créer un bâtiment devenant un repère mental et physique dans le quartier.
- Refléter l'ouverture et la transparence dans l'architecture du poste de police afin de démontrer la disponibilité du service à la population.
- Favoriser la surveillance naturelle pour le poste de police ainsi que son environnement (place publique)
- Favoriser l'appartenance en proposant une hiérarchisation dans l'organisation du bâtiment en exprimant les différents secteurs à l'aide de l'architecture et des espaces adaptés à chacun.
- Développer la matérialité de l'enveloppe favorisant les contacts à l'échelle de l'individu et du groupe.

5.1.3 Programmation

Selon la direction du service de police de la ville de Québec, pour l'arrondissement de La cité \ Limoilou, l'effectif est composé de 218 policiers, 3 officiers et 12 fonctionnaires. Vu la situation proposée, le projet de poste de quartier de St-Roch comporterait donc 32 policiers, 2 officiers, 3 fonctionnaires ainsi que le personnel communautaire. (fig. 37)



Effectifs totales: 39 occupants

Espaces de stationnement - Véhicules de service: 9

Véhicules des employés: 13

Fig. 37 Organigramme des fonctions

Besoins du poste de police de quartier St-Roch (superficies)

	Nb		Total (m ²)	%
	Quantité	Sup.\Qté		
Accueil du bâtiment			25,5	4%
Vestibule et attente			10	
Accueil			10	
Service sanitaire public			5,5	
Secteur communautaire			140,8	23%
Organismes communautaires	4		100	
Salle de rencontre	2	7	14	
Salle de réunion communautaire	10	2,18	21,8	
Entretien-Dépôt			5	

Secteur policier			313,1	51%
Administration			53,7	9%
Bureau du responsable			12,5	
Secrétariat			22,5	
Papeterie			10	
Aire de soutien			8,7	
Vestiaire			2	
Sécurité routière \ protection publique			82,5	14%
Bureau assistant			12,5	
Salle des patrouilleurs			70	
Enquêtes criminelles			18	3%
Salle des enquêteurs			18	
Locaux communs			158,9	26%
Salle de conférence	20	2,18	43,6	
Salle de repas	15		30	
Vestiaires-douches hommes			30	
Vestiaires-douches femmes			15	
Alcôve bac de déchargement d'armes			5	
Vestiaire secondaire (entrée)			4	
Entrée secondaire vestibule			3,3	
Équipement télécommunication			3	
Entrepôt matériel policier			20	
Entretien-Dépôt			5	
Secteur sécurisé			130	21%
Salle de transitions	2	9	18	
Salle des effets			7	
Salle de travail (patrouilleurs)			12	
Cellules	3	4	12	
Bertillonnage et ivressomètre	1	15	15	
Salle d'Interrogatoire	2	7	14	
Sécurigare			52	
			Superficie totale nette	609,4
			Superficie de la construction (majoré 15%)	700,81

Fig. 38 Programme

Les échanges et l'autorité s'expriment dans le schéma organisationnel par des liens directs et indirects entre les divers secteurs qui composent le poste de police. Le secteur policier et communautaire comporte des liaisons importantes favorisant la rencontre citoyens-policiers. De plus, il n'existe aucune connexion entre le secteur sécurisé et le citoyen, à part le fait de percevoir l'autorité du travail policier sans y avoir accès. Le schéma respecte les liens suivants :

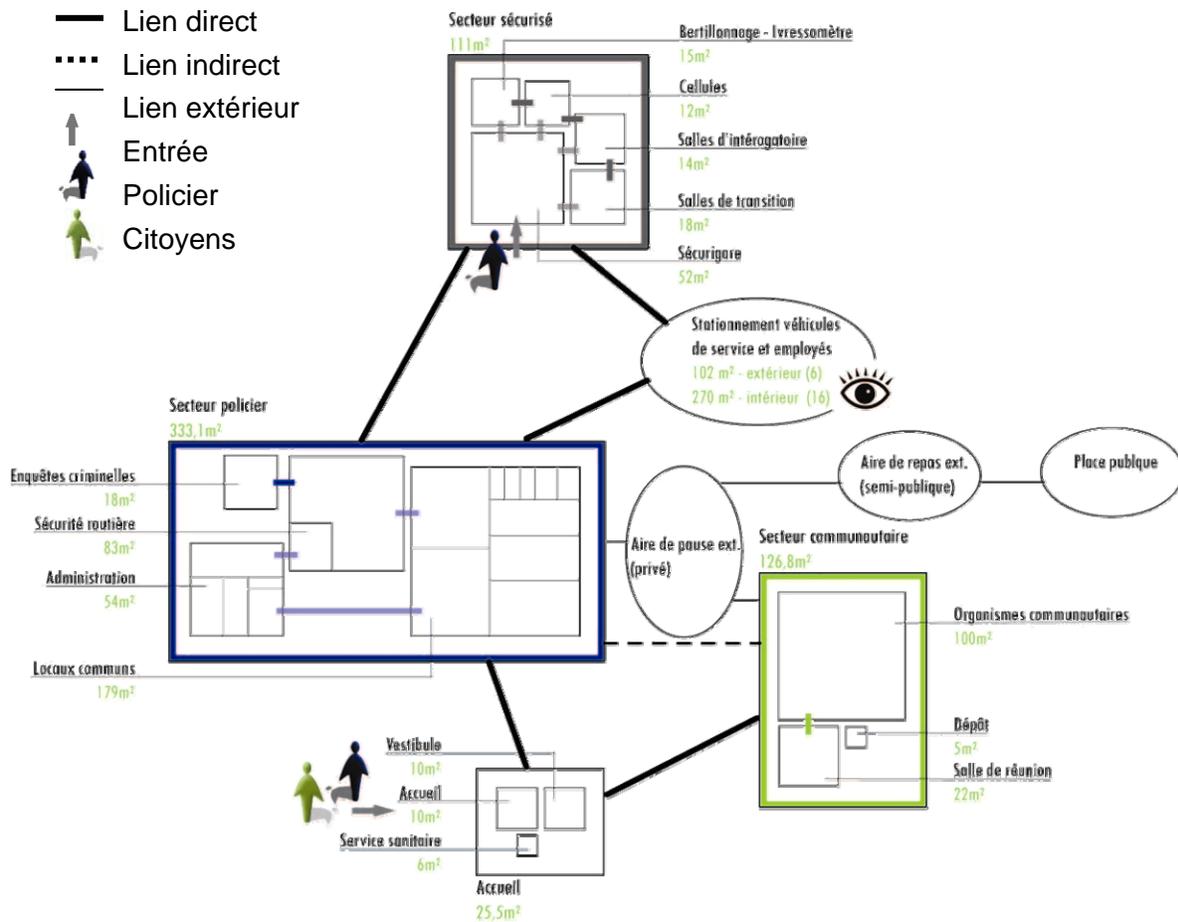


Fig. 39 Schéma organisationnel

5.2 | Développement du projet

5.2.1 Site et critères d'implantation

Le projet s'inscrit dans le milieu urbain par sa participation autant formelle que programmatique. La fonction communautaire et publique vient cadrer dans les futurs plans de faire de cette partie de St-Vallier, une rue commerciale à l'utilisation de la communauté tel qu'expliquer dans la section 5.1.1.

L'implantation du projet est située au centre de l'îlot. De cette façon, il se retrouve au cœur de l'activité dans l'articulation entre les parties du site soit entre les usages plus commercial-résidentiel et de la place publique. De par la perméabilité et l'organisation de l'îlot, le citoyen circulant à proximité est déjà en contact avec le poste de police. Le passage entre le projet et les bâtiments voisins, l'ouverture vers le parc et la limite du trottoir urbain qui disparaît sont des gestes architecturaux qui encouragent la cohabitation du poste de police avec son milieu. Par le fait même, le citoyen côtoie nécessairement le policier, favorisant ainsi les échanges à la source.



Fig. 40 Plan d'implantation

À l'échelle de la ville, l'emplacement du poste de quartier contribue à devenir un repère mental et physique pour la communauté de St-Roch. Le projet vu à partir de la haute-ville, de l'autoroute et des environs démontre cette volonté. Le soir et la nuit, il transparaît comme un bâtiment vivant 24h sur 24, agissant comme une lanterne. (fig, 41)



Fig. 41 Vue à partir de l'autoroute Dufferin-Montmorency

5.2.2 La perception du poste de police

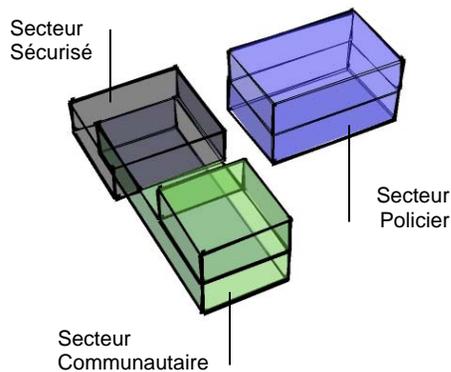
L'idée du concept de perception du poste de police est de renouveler l'image pour désinstitutionnaliser la pratique. C'est en fait le rôle de l'architecture d'être le véhicule du changement de valeurs pour l'approche policière face à la population. Les deux types de relation sont reflétés par le bâtiment. Le projet reflète la volonté d'échange dans son image de grande maison près de la communauté, par le geste d'ouverture de la grande toiture et par le lien avec la place publique. Par contre, la composition et la matérialité signifiante viennent au service de l'idée et diminuent la barrière. Cela aura pour effet d'aider la lecture du citoyen dans la compréhension du service. La perception de l'autorité est aussi une forme d'échange. Pour l'honnête citoyen, cette perception apporte une certaine confiance envers notre système. De cette façon, l'échange et l'autorité donnent l'impression à la communauté que l'organisation policière fait son travail : protéger et servir la population.



Fig. 42 Vue de la place publique

5.2.3 La matérialité

Tel que discuté dans la partie théorique 4.2 organisation spatiale, il y a la distinction de chacun des secteurs dans la volumétrie du bâtiment (fig, 43). Chacun d'eux offre une approche dans la matérialisation dans le but de soumettre différentes expériences spatiales et perceptions. Cependant, contrairement au cadre théorique, il n'y a pas



qu'une seule matérialité qui s'applique à un secteur afin d'arriver à un projet cohérent en un tout. De plus, la massivité, la paroi filtre et la transparence pouvaient s'appliquer à plusieurs endroits, renforçant la signification.

Fig. 43 Croquis volumétrique

Tout d'abord, le bois représente la communauté à l'échelle de l'individu. Les éléments de bois se retrouvent à faire le nœud entre les divers secteurs du programme et viennent tisser des liens directs et indirects avec la communauté. Le signalement de l'entrée par la terrasse couverte et le travail au sol sont des gestes d'ouverture et connecte avec des espaces intérieurs tels l'accueil, les salles de conférence et de réunion ainsi que l'aire de repos. Ces lieux sont utilisés autant par les citoyens que le personnel policier et communautaire d'où l'importance de les rattacher à l'urbain. De plus, le bois devient à certain moment une paroi filtre qui intègre le concept de voir et être vu pour valoriser le côtoiement. Les gens qui circulent à proximité vont développer un jugement favorable face au système policier en voyant des civils, des policiers et de l'activité communautaire à l'intérieur depuis l'extérieur.

Le secteur sécurisé est principalement composé de béton brut décoffré, révélant les traces des lattes de bois du coffrage. Il y a ici une certaine signification entre le bois représentant le citoyen et le béton qui sert à isoler les contrevenants. De l'extérieur, on perçoit clairement l'autorité qu'exerce la police avec le contraste de la massivité du béton et les niveaux de transparence qui l'entourent. Les citoyens en font une lecture de protection et d'inaccessibilité. De l'intérieur, le sentiment qu'occupe le contrevenant, de

par la profondeur et les percements, s'avère inconfortable et démontre une certaine perte de contrôle au profit du policier (fig, 44). Le béton étant un matériau infranchissable et durable au fil du temps, il rappelle à l'utilisateur les conséquences de ses actes.



Fig. 44 Secteur sécurisé

La paroi filtre a été utilisée particulièrement au niveau du secteur policier, mais aussi en façade sur rue. Elle est composée d'une membrane textile qui propose une limite contrôlée entre l'espace policier et l'urbain. Lorsque l'on s'en éloigne, cette limite devient rigide et planaire qui à son contact devient perméable et généreuse en échange. Cette signification s'applique bien au secteur policier, car c'est aussi ce que devrait nous renvoyer en réalité la police. C'est dans l'épaisseur de cette paroi qu'apparaissent des lieux de transition entre policiers et la communauté. Dépassé la paroi filtre, la terrasse devient un lieu de rencontre appartenant autant au poste de police qu'au quartier. (fig, 45)



Fig. 45 Vue de la terrasse

La transparence a été utilisée pour éliminer la barrière entre l'urbain et le bâtiment, surtout dans le secteur communautaire. En fait, cette matérialité est le dispositif architectural qui permet de favoriser l'image d'ouverture et de perméabilité du bâtiment par son lien visuel direct.

5.2.4 L'organisation spatiale et la surveillance naturelle

Le rez-de-chaussée (fig, 46) regroupe principalement les fonctions communautaires et policières qui sont au service de la population. On y retrouve les aires d'accueil, les salles multifonctionnelles ainsi que des espaces de rencontre privés pour de la consultation. Ces types de lieu sont des ajouts au programme puisqu'actuellement, il n'existe aucun espace de socialisation entre les policiers et les citoyens dans les postes de police conventionnels. De plus, l'emplacement et la matérialité exposée au monde urbain participent à créer un dialogue, compte tenu l'exposition du service au citoyen. Il y a aura donc un effet à long terme sur la perception que les gens ont du service grâce à l'ouverture, la cohabitation et la fréquentation du bâtiment.

À l'étage (fig, 47), on retrouve les espaces de travail servant au personnel cadre, administratif, policier et communautaire. Ces locaux sont pour l'utilisation exclusive du personnel. Aussi, le secteur sécurisé prend place de façon à ce qu'il soit isolé et accessible que par le policier ou accompagné de celui-ci. Par contre, le volume est en étroite interaction avec tous les types de clientèle, et ce, autant de l'extérieur et que de l'intérieur. Par exemple, il y a un échange visuel et auditif entre l'accueil et la circulation du bloc sécurisé (fig, 48).

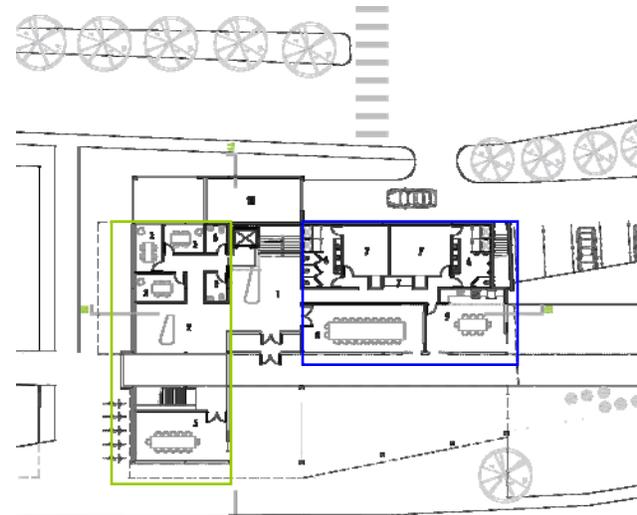


Fig. 46 Plan rez-de-chaussée₁

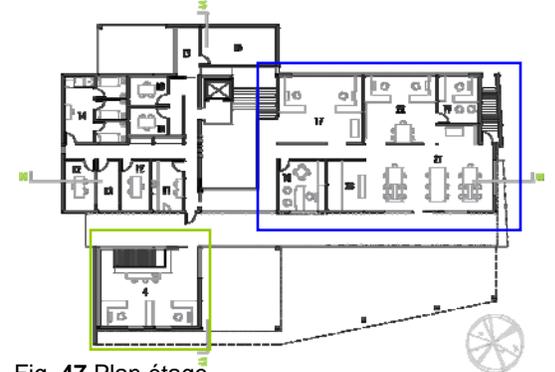


Fig. 47 Plan étage₁

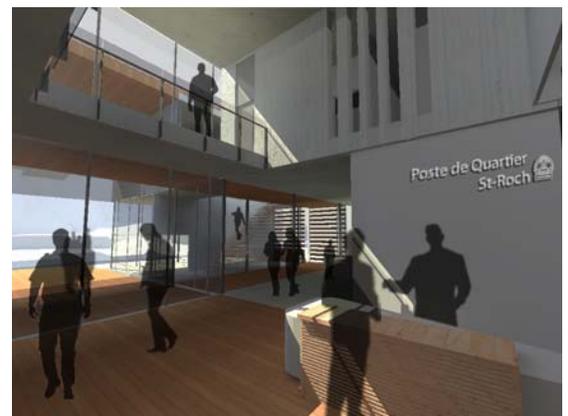


Fig. 48 Accueil

2 1. Accueil 2. Accueil communautaire 3. Salle de rencontre 4. Bureau du personnel communautaire 5. Salle de réunion 6. Toilette 7. Vestiaire 8. Salle de conférence 9. Salle de repos 10. Salle de transition 11. Salle bertillonnage et ivressomètre 12. Salle d'interrogatoire 13. Salle d'écoute 14. Cellules 15. Antichambre 16. Salle des effets 17. Administration 18. Bureau lieutenant 19. Bureau adjoint 20. Équipements et télécommunication 21. Salle des patrouilleurs 22. Salle des enquêteurs 23. Stationnement

En fait, plusieurs interactions entre le policier et les autres clientèles se passent dans les lieux de transition qui sépare les fonctions. Ces lieux sont les circulations, les zones d'accueil et le balcon extérieur. Le policier, passant d'un espace à un autre, est en contact avec le citoyen dont la perception est enrichie par les différentes significations que reflète la matérialité expliquée précédemment dans la partie 5.2.3. Les vues (fig, 45 et 49) et la coupe AA (fig, 50) démontrent les relations d'échange que provoque la circulation à l'étage permettant l'accès au secteur sécurisé et aux bureaux du personnel communautaire. C'est d'ailleurs dans cette partie du projet que l'épaisseur de la paroi filtre prend tout son sens créant un espace contact de rencontre au rez-de-chaussée et de côtoiement à l'étage.



Fig. 49 Circulation entre le secteur policier, sécurisé, communautaire et l'urbain

Au niveau des entrées, le projet en comporte deux ayant chacune leur clientèle. L'entrée principale donne sur la rue St-Vallier. Celle-ci est un seuil couvert d'une grande toiture comme geste d'ouverture et d'accueil. Cet espace permet la rencontre entre les policiers qui reviennent de patrouiller et des citoyens qui fréquentent le secteur. L'autre entrée est située au niveau du sous-sol par le stationnement intérieur. Cela apporte aux policiers une sécurité pour leur véhicule personnel et pour eux-mêmes, étant en civil avant leur quart de travail. De plus, cet accès sert pour le transport de contrevenant puisqu'il y a une circulation directe entre le sous-sol et le secteur sécurisé.

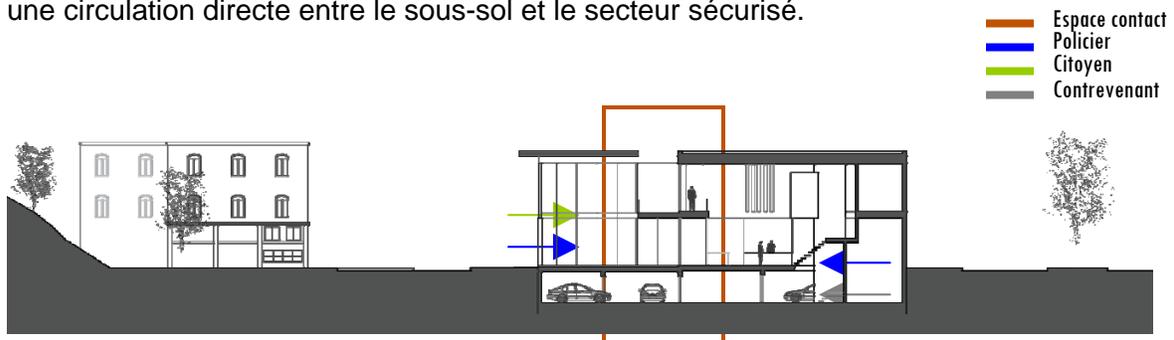


Fig. 50 Coupe transversale AA

ATC-6024

Évidemment, le projet aurait un impact direct sur le sentiment de sécurité des lieux environnants, de par sa fonction évidemment. Cependant, chaque façade et l'organisation spatiale sont composées de façon à ce que l'architecture amène une surveillance naturelle, telle qu'exigeaient les notions décrites dans la partie 4.1. L'emplacement du stationnement extérieur pour les véhicules de patrouille permet d'apercevoir les gyrophares de la rue et de la place publique offrant une certaine surveillance naturelle. Aussi, la transparence et les parois filtres au rez-de-chaussée (fig, 51) entraînent l'application du concept et assure la protection nécessaire au bâtiment et au personnel.



Fig. 51 Vue circulation proximité de la façade ouest

5.2 .5 L'appartenance

Tel que discuté dans la partie théorique, le sentiment d'appartenance pour l'équipe policière est primordial. Une partie de l'étage (fig, 52) regroupe les lieux de travail concentrés en un lieu mobilisateur pour le personnel administratif, les cadres, les enquêteurs et les agents. Le fait de partager l'environnement oblige la cohabitation et favorise l'esprit d'équipe. La salle des patrouilleurs (21) est un espace ouvert qui est en interaction avec le monde urbain par la circulation extérieure. La salle des enquêteurs (22) est de nature un peu plus privée, mais est quand même en lien direct avec les agents. Étant en étroite collaboration sur le terrain, ceux-ci ont besoin d'un espace de rassemblement pour faire la planification d'intervention et de lieux privés pour les tâches plus administratives. Aussi, le fait que les cadres (18-19) et les agents se côtoient tous les jours facilite la communication et la compréhension du travail de chacun. Dans l'ensemble, bien que le secteur policier s'organise de façon ouvert, il offre quand même des lieux individuels propices à la concentration. Le but de l'organisation de ce secteur est de faciliter les relations de travail pour favoriser le service offert à la population.

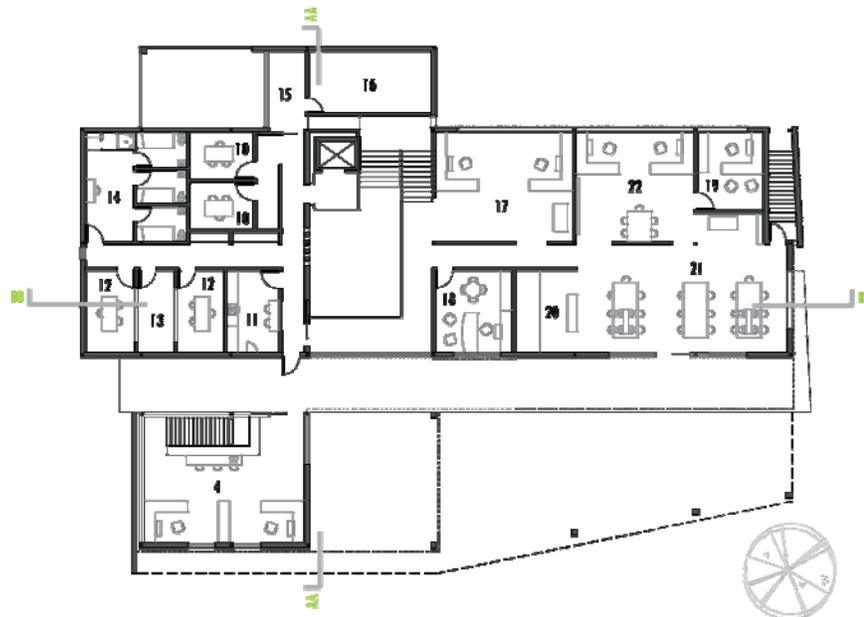


Fig. 52 Plan d'étage, secteur policier

6 | Conclusion |

Dans le cadre de l'exercice d'exploration architecturale par la recherche création, l'étude des relations d'échange et d'autorité entre les citoyens et les policiers s'est avérée cohérente. Peu de gens s'intéressent au service policier et à son architecture. Le questionnement est pertinent par rapport au besoin de changement des pratiques policières.

On constate que l'architecture et l'aménagement, à l'échelle urbaine, ont un réel impact sur la criminalité et le sentiment d'insécurité. Au niveau du bâtiment, l'essai (projet) permet de réaliser que même si l'on intègre un poste de police de quartier, il n'est pas dit que l'approche communautaire fonctionnera. C'est à ce niveau que l'architecture possède une part de la responsabilité. Elle participe à la relation d'échange et d'autorité nécessaire au bon fonctionnement de ce service public.

Le sujet étant un peu sensible, il a suscité plusieurs réactions de la part des critiques et de mes collègues. Cela m'a permis de mieux cerner la problématique et surtout de mieux comprendre celle du quartier St-Roch. Par contre, le projet final est encore un peu trop institutionnel. Il aurait trouvé avantage à être travaillé comme un centre communautaire abritant des fonctions policières plutôt qu'un poste de police communautaire. Certaines notions telles que la juxtaposition et l'intersection de l'espace auraient pu être plus poussées afin d'amener la réflexion sur les relations citoyen-policier plus loin. De plus, parmi les difficultés rencontrées, il y eut celle de l'intégration du projet à son contexte physique réel, puisque l'îlot choisi est libre de toute construction. Le résultat traite bien de l'échelle urbaine à proximité, mais provoque un certain contraste d'échelle avec l'autoroute. Un geste qui entre en dialogue avec cet élément urbain aurait été plus cohérent.

Sommes toutes, l'élaboration de ce projet fut une expérience des plus enrichissantes sur le plan pédagogique et montre tout le potentiel qui réside dans ce type de bâtiment peu exploité architecturalement.

| Bibliographie |

Jacobs, Jane (1991) *Déclin et survie des grandes villes américaines*, Belgique, Mardaga, p.433

Newman, Oscar (1973) *Defensible space; crime prevention through urban design*, New York, Macmillan, p. 264

Colquhoun, Ian. (2004) *Design out crime: creating safe and sustainable communities*, Oxford, Architectural Press, 325p.

Vidler, A. (2003) *Transparency, literal and phenomenal*, Journal of architectural education, Washington, association of collegiate school of architecture p. 1945-1975

Déom C. (2005) *Portrait de la pratique de l'architecture au sein du monde municipal québécois 1870-1929*, Journal de la Société pour l'étude de l'architecture au Canada, vol. 30, no 2, p.47-60.

Von Meiss P. (1986) *De la forme au lieu, une introduction à l'étude de l'architecture*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 221p.

Cousin, J. (1980) *L'espace vivant : introduction à l'espace architectural premier*, Paris, Éditions du Moniteur, 236p.

Brodeur, Jean-Paul, (2003) *Les visages de la police : pratiques et perceptions*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 392p.

Gagnon, Gérald (1998) *Histoire du service de police de la ville de Québec*. Les publications du Québec, Québec, 200p.

Chalom, Maurice et Léonard Luce, (2001) *Insécurité, police de proximité et gouvernance locale*, Paris, L'Harmattan Inc, 175p.

Ministère de la sécurité publique (2000) *Politique ministérielle - Vers une police plus communautaire*, Québec, 32p.

Noppen, Luc (2000) *L'architecture de Saint-Roch : guide de promenade*, Québec, ville de Québec, 139p.

Faguy, Jacques (1999) *Quartier Saint-Roch : concept et revitalisation et plan d'action*, Québec, ville de Québec, 24 p.

Harvey, Marie-France et Nizeyimana, Espérance (2007) *Le quartier Saint-Roch vu par ceux qui y travaillent: Pratiques de consommation et représentations*.

Choay, Françoise (1965) *L'urbanisme utopies et réalités*, Paris, Éditions du seuil, p. 384-400

Ville de Québec (2000) *Portrait*, Québec, ville de Québec.

Constat plan directeur quartier St-Roch (2007), 100p

Service de police de la communauté urbaine de Montréal (2008) *À propos de la police de quartier*, Ville de Montréal

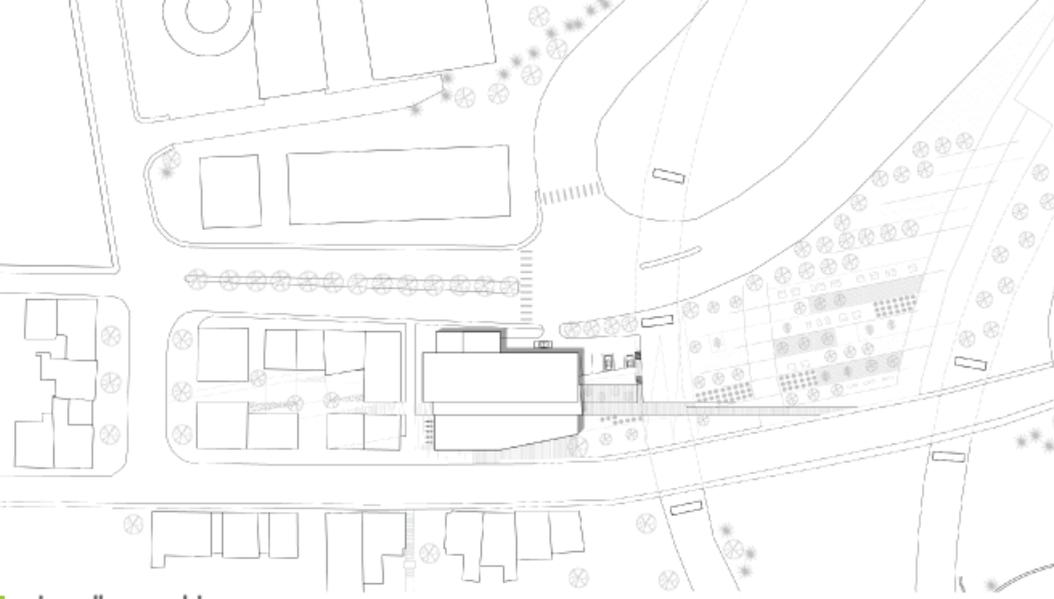
Service de police de la ville de Montréal, police de quartier
http://www.ssvm.qc.ca/fr/PDQ/2_0_policedequartier.asp

Sécurité publique du Québec, police et sécurité privée, police communautaire
<http://www.msp.gouv.qc.ca/index.asp>

Sûreté du Québec
<http://www.suretequebec.gouv.qc.ca/>

Service de police de la ville de Québec
http://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/protection_publicue/police/index.aspx

| Planche projet final|



plan d'ensemble 1.200



vue accueil



vue terrasse

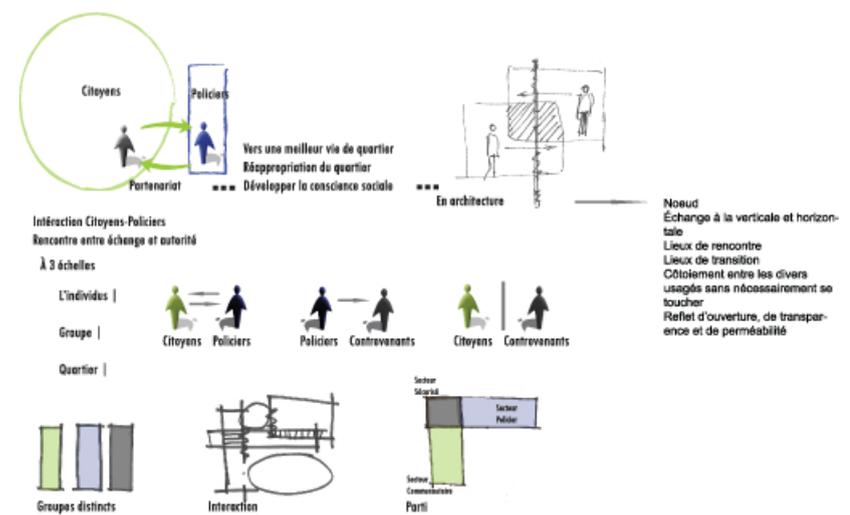


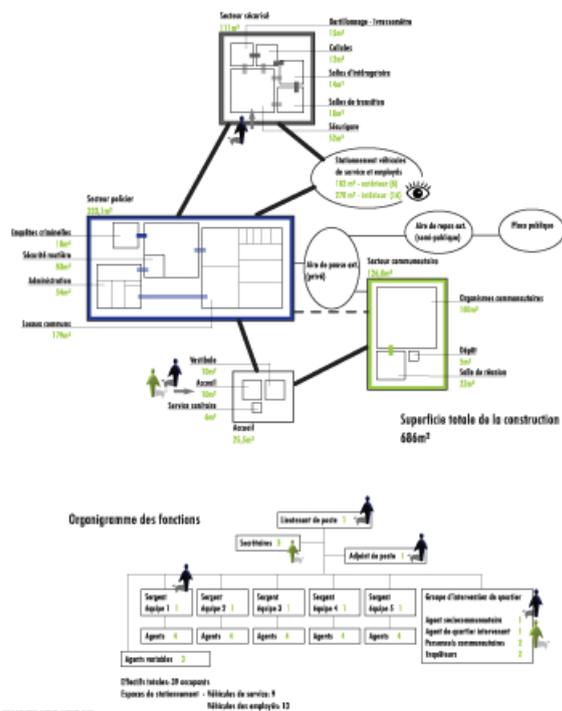
schéma de concept

entre échange et autorité

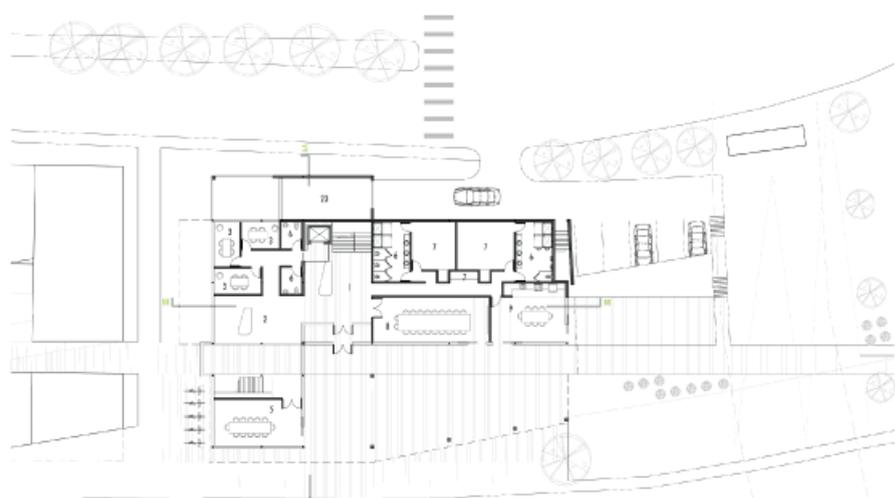
Intégration d'un poste de police de quartier

Cet essai porte sur l'exploration des interactions entre les citoyens et les policiers à travers le cadre bâti autant à l'échelle urbaine que du bâtiment. En misant sur la compréhension de la nécessité d'apporter un sentiment de sécurité pour le bon développement d'un quartier, il s'agit de voir le rôle de l'architecture et de l'aménagement dans le cadre du travail policier. Aussi, la recherche vise la création d'un poste de police favorisant les relations d'échange et d'autorité qui permet de contribuer à intervenir positivement dans la structure communautaire d'un quartier. L'image, la sécurité et les relations interpersonnelles s'imposent comme les principaux du questionnement. Le projet développe une approche architecturale avec l'intégration d'un poste de police de quartier, le cas de St-Roch.

L'intégration du concept de la police de quartier est une réponse à ce besoin de sécurité. L'approche communautaire a pour but d'établir une étroite collaboration avec la population desservie et de permettre au service policier de cerner et comprendre la nature des problèmes de criminalité vécus à l'échelle locale. Cette compréhension permet de mieux intervenir et d'établir un plan de prévention efficace. Pour cela, les policiers doivent se rapprocher de la population et leur poste de travail doit être établi dans chaque secteur.



programme



plan rez-de-chaussée 1.200



vue rue st-vallier



plan étage 1.200



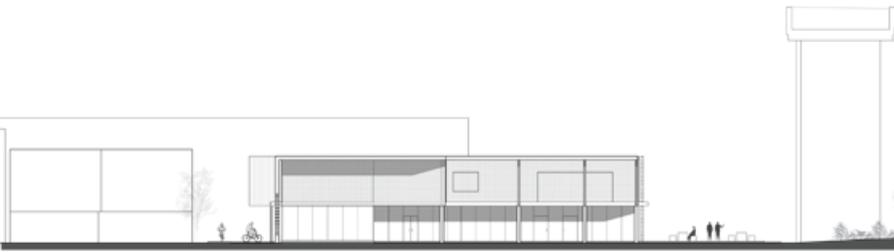
coupe longitudinale bb 1.200



vue vers le secteur sécurisé



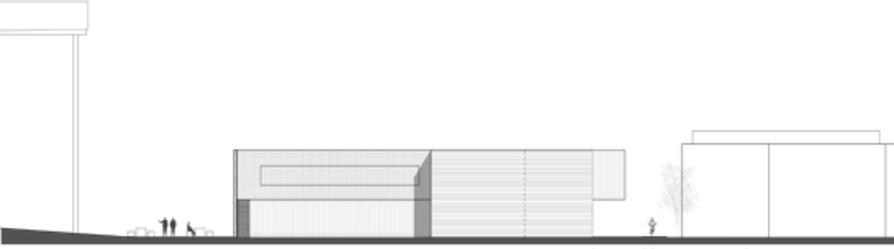
vue secteur sécurisé



élévation sud 1.200



élévation est 1.200



élévation nord 1.200



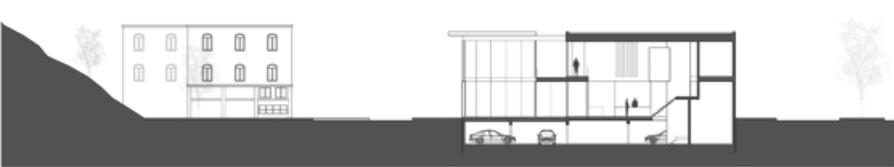
élévation ouest 1.200



vue de la place publique



vue de nuit



coupe transversale aa 1.200



Centre communautaire multifonction de Ludesch, Autriche, Hermann Kaufmann



Centre communautaire Pierrefonds Roxboro, Québec, Les architectes FABG



The Singapore Chancery in Manila, Philippines



Centre de secours à Diogeno, KOZ Architectes



Swiss Flyer, Schwegler Architektur



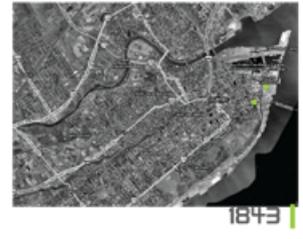
Centre sportif et de loisirs à Saint-Cloud, France, KOZ architectes



Hollenbeck Replacement Police Station, Los Angeles, California, AC Martin



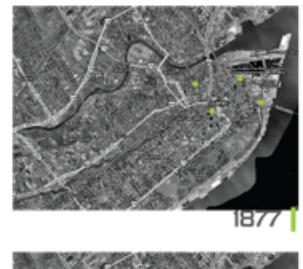
Parc Yenan Zhong Lu, Shanghai, Chine, WAA International



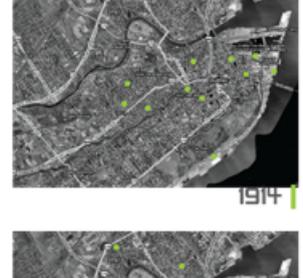
1843



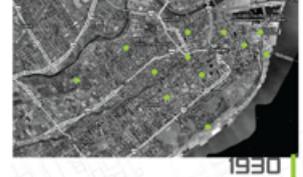
1852



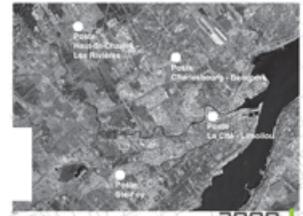
1877



1914

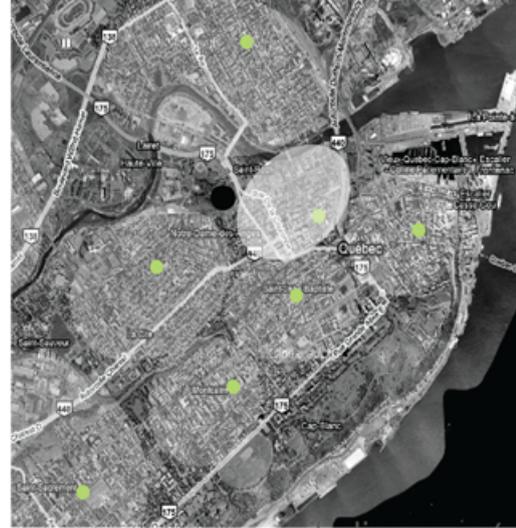


1930

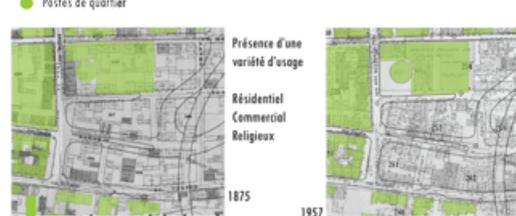


2009

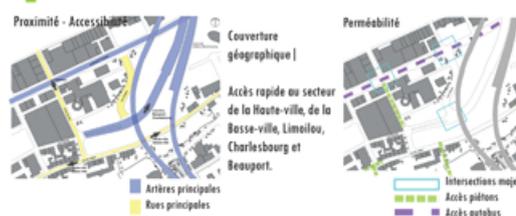
évolution service de police de québec



situation proposée



analyse historique



analyse de site



poste de quartier spvm, montreal

précédents